

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
87-23	Saint-Sulpice-Laurière, Arrènes, Laurière	Monts de Saint-Goussaud	Aucune visibilité en direction de la ZIP n'a été identifiée à cause de la densité des boisements qui empêchent les échappées visuelles en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	22,5
87,23	Laurière, Saint-Etienne-de-Fursac, Arrenes, Marsac	Vallée de l'Adour et ruisseau du Moulard	Des visibilités lointaines ont été identifiées depuis la D50 à proximité du village de Volondat et du hameau les Beiges.	-	Modéré	Très faible	18,2
87	Ambazac, Compreignac, Bonnac-la-Cote, Saint-Laurent-Les-Églises, La Jonchère-Saint-Maurice, Jabreilles-les-Bordes, Saint-Sulpice-Laurière, Razès, Bersac-sur-Rivalier; Saint-Pardoux, Saint-Sylvestre, Saint-Léger-la-Montagne, Bessines-sur-Gartempe	Monts d'Ambazac	De très rares visibilités lointaines et partielles de la ZIP on été identifiées depuis les contreforts nord-est du massif forestiers des Monts d'Ambazac. Ces perspectives restent très marginales et dans des secteurs peu fréquentés.	-	Modéré	Très faible	17
23	Le Grand-Bourg, Bénévent-L'abbaye	Étang de la Toueille	Aucune visibilité ni covisibilité n'a été identifiée à cause du relief.	-	Modéré	Nulle	17
23	Saint-Vaury, Saint-Sulpice-le-Guérétois, Bussière-Dunoise	Environnement du site (classé) du Mont Bernage	Le caractère très boisé du paysage empêche toute perspective en direction de la ZIP malgré un relief prononcé.	-	Modéré	Nulle	16,3
87	Saint-Léger-Magnazeix, Lussac-les-Églises	Etang de Murat	Le relief est le principal élément qui empêche toute perspective en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	15,8
23	Saint-Sulpice-le-Dunois	St-Sulpice-le-Dunois, ensemble architectural de qualité	Aucune visibilité de la ZIP identifiée dans le périmètre du site emblématique à cause du relief, des boisements et du paysage bocager.	-	Modéré	Nulle	15,8
87	Folles, Fromental,	Zone de chaos rocheux	Un panorama en direction de la ZIP est identifié depuis la D63 à la sortie du hameau de Montjourde. La visibilité sur un projet de grande hauteur dans la ZIP reste lointaine, partielle et limitée à la partie haute de la zone d'implantation potentielle.	-	Modéré	Très faible	11,8
87,23	Folles, Le Grand-Bourg, Saint-Priest-La-Plaine, Lizières, Saint-Priest-la-Feuille, Chamborant, Saint-Etienne-de-Fursac, Saint-Pierre-de-Fursac	Vallée de la Gartempe de Grand Bourg (23) à Folles (87)	La dépression formée par la vallée de la Gartempe dans le plateau de la Basse-Marche empêche toute échappée visuelle en direction de la ZIP. Aucune visibilité n'est possible.	-	Modéré	Nulle	11,4
87	Oradour Saint-Genest, Thiat, Darnac	La Brame	Aucune visibilité possible depuis le périmètre du site emblématique en raison du relief. Aucune visibilité depuis la rivière et les secteurs les plus pittoresques du vallon n'a été identifiée.	-	Modéré	Nulle	11,1
23	Fursac	Puy de Cros vue panoramique vers le sud	La présence d'importants boisements au nord du site (Bois de Néravaud et le Bois de l'Age) empêche toute visibilité sur un projet de grande hauteur dans la ZIP.	-	Modéré	Nulle	9,6
87	Jouac, Cromac, Mailhac-sur-Benaize, Saint-Martin-le-Maux;	Vallée de la Benaize, encaissée et boisée	Le paysage bocager qui caractérise les rebords des versants de la vallée de la Benaize masque toute perspective en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	9,5
23	Dun-le-Palestel, Naillat, Bussière-Dunoise, St-Sulpice-le-Guérétois	Bois de Chabannes, points de vue panoramiques	Malgré un relief prononcé, culminant à 546 m, qui annonce les monts de Guéret plus à l'est, aucune visibilité de la ZIP n'est possible à cause du bois de Chabannes qui peuple le puy. Des panoramas sont identifiés depuis les pistes forestières mais vers l'est, dans la direction opposée à celle de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	9,1
23	Crozant ; St Plantaire ; Fresselines ; Maison-Feyne ; Villard	Vallée de la Creuse et affluents	Aucune visibilité de la ZIP n'est possible dans le périmètre du site emblématique compris dans l'aire d'étude éloignée. Les versants des vallées de la Creuse et de la Sédelle masquent toute perspective lointaine.	-	Modéré	Nulle	6,8

Tableau 13 : Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée.

3.2.3 Le contexte touristique

Activité en lien direct avec les paysages et le patrimoine, le tourisme et l'usage récréatif des lieux doit être étudié afin de comprendre et de lister les lieux et espaces qui bénéficient d'une plus grande fréquentation. Cet inventaire doit être fait à double titre :

- Dans un premier temps, pour déterminer les perceptions sociales et l'attraction des lieux déjà reconnus par une protection et un inventaire (monument historique, patrimoine UNESCO, site emblématique, etc.)
- et pour inventorier des lieux qui, même s'ils ne bénéficient pas de protection ou de reconnaissance spécifique, sont attractifs pour des observateurs potentiels du paysage.

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude globale.

3.2.3.1 Description générale

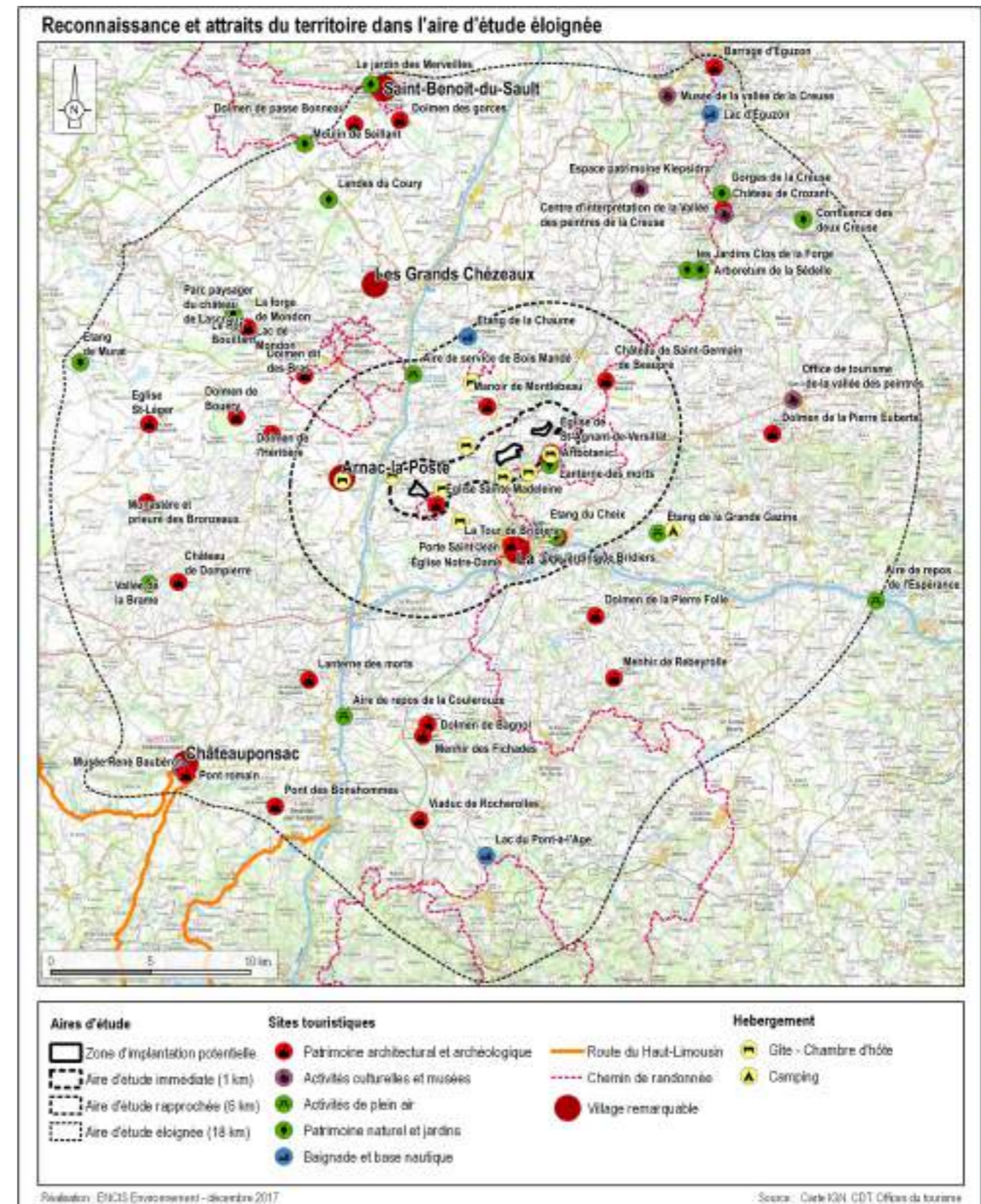
Située à l'intersection de trois départements, la Haute-Vienne, la Creuse, l'Indre et de deux grandes régions la Nouvelle Aquitaine et le Centre-Val-de-Loire, l'aire d'étude regroupe des territoires à l'attractivité touristique disparate. Les départements de la Creuse et de l'Indre, Pays de Georges Sand, sont des destinations de choix pour le tourisme vert. Le paysage rural préservé de la sururbanisation et la concentration de sites naturels maintiennent une attractivité saisonnière au nord-est du territoire étudié. Le nord du département de la Haute-Vienne est quant à lui moins attractif. Seules la route du Haut-Limousin et la cité de caractère de Châteauponsac, au sud-ouest, peuvent être considérées comme des sites touristiques importants pour ce département dans le périmètre d'étude.

Les sites touristiques les plus reconnus du périmètre d'étude sont concentrés **aux abords de Crozant le long de la vallée de la Creuse à l'est**. Sur l'aire d'étude globale, on recense principalement des **sites patrimoniaux mettant à l'honneur des paysages urbains remarquables (la Souterraine, Châteauponsac, Saint-Benoit-du-Sault...)** et des **monuments historiques**.

On recense également de **nombreux sites naturels, jardins et activités de plein air qui s'articulent autour des cours d'eau et des étangs** dans les nombreuses vallées de l'AEE, ainsi que des **chemins de grande randonnée** qui permettent de découvrir les paysages du secteur. Quelques **musées** complètent l'offre touristique et culturelle.

3.2.3.2 Description des sites touristiques présentant des enjeux forts ou des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts ou les éléments à sensibilité faible à minima.



Carte 15 : Sites touristiques de l'AEE.

Notons que **les vestiges de la forteresse de Crozant**, ainsi que **le prieuré de Saint-Benoit-du-Sault** sont également des sites patrimoniaux protégés au titre des monuments historiques. Ils sont décrits et leurs sensibilités sont étudiées au chapitre 3.2.2.1. *Pour rappel, ces deux sites présentent des enjeux forts, et leurs sensibilités sont nulles.*

Parmi les autres sites de l'aire d'étude éloignée, quatre présente un enjeu fort.

Les ruines du château de Crozant

Lieu remarquable et pittoresque vanté par les offices de tourisme creusois, les ruines de la forteresse de Crozant et le paysage de gorges qui y est associé s'inscrivent comme l'une des destinations majeures du département de la Creuse. Site historique d'exception et lieu d'expérimentation picturale pour l'école des peintres porté par le célèbre Claude Monet, le site de Crozant est un incontournable qui a attiré en 2015 près de 30 000 visiteurs (données office de tourisme de la vallée des peintres). **L'enjeu est jugé fort.**

L'implantation de la forteresse sur les bords de la Creuse rend impossible toute échappée visuelle en direction de la ZIP. **La sensibilité est jugée nulle.**

Les gorges de la Creuse

Le cadre paysager offert par les gorges de la Creuse inscrit ce site naturel comme une destination de choix pour le tourisme vert. Sentier de randonnée, piste de VTT ou encore excursion en canoë permettent de découvrir un paysage minéral de falaises rocheuses façonnées par l'action érosive de l'eau. **Compte tenu de sa fréquentation l'enjeu de ce site est fort.**

La configuration et les caractéristiques géomorphologiques des gorges empêchent toute perspective visuelle en direction de la ZIP. Les rebords de plateau étant majoritairement boisés aucune visibilité depuis les points hauts n'a pu être identifiée. **Sa sensibilité est nulle.**

Le village remarquable de Saint-Benoit-du-Sault

La petite cité de Saint-Benoit-du-Sault est une destination touristique phare du département de l'Indre. Labellisé plus beau village de France le village elle offre un cadre architectural pittoresque qui s'inscrit au cœur d'un important réseau de chemins de randonnée. La ville dispose de nombreux lieux d'hébergement et de restauration pour accueillir les touristes dont le flot saisonnier rythme la vie et l'activité du bourg médiéval.

Au regard de sa fréquentation et de sa reconnaissance institutionnelle l'enjeu du site est fort.

Aucune visibilité et aucune covisibilité n'a été répertoriée depuis le village et ses abords immédiats. **Principalement en raison du relief qui masque l'horizon lointain en direction de la ZIP, la sensibilité est jugée nulle.**



Photographie 61 : La vallée des peintres et une excursion en canoë sur la vallée de la Creuse (donnée : tourisme-creuse.com).



Photographie 62 : La lande à bruyère de l'arboretum de la Sédelle (données : tourisme-creuse.com).



Photographie 63 : Falaise des gorges de la Creuse en contre-bas des ruines du château de Crozant.

Inventaire des sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
36	Roussines	Le jardin des merveilles	Aucune visibilité de la ZIP n'a été identifiée depuis le jardin en raison du relief et de l'éloignement.	-	Faible	Nulle	19
36	Éguzon; Cuzion	Barrage d'Éguzon	Le relief des gorges de la Creuse empêche toute échappée visuelle en direction de la ZIP.	-	Faible	Nulle	19,5
36	Saint-Benoît-du-Sault	le village remarquable de Saint-Benoît-du-Sault	Le relief rend impossible toute visibilité et covisibilités depuis le site inscrit.	Site inscrit	Fort	Nulle	18,5
87	Châteauponsac	Pont Romain	La vallée encaissée et boisée de la Gartempe n'offre aucune perception de la ZIP.	Classé MH	Faible	Nulle	18,2
87	Châteauponsac	Ville de Châteauponsac	Aucune visibilité et covisibilité identifiées.	-	Modéré	Nulle	18
36	Chaillac	Moulin de Seillant	Les versants de la vallée de l'Anglin coupent toute perspective visuelle en direction de la ZIP.	-	Faible	Nulle	18
36	La Châtre-Langlin	Dolmen de Passe Bonneau	Ce monument du néolithique n'offre aucune perspective lointaine ni aucune covisibilité avec un projet de grande hauteur dans la ZIP.	Classé MH	Faible	Nulle	18
87	Châteauponsac	Musée René Baudérot	Les masques bâtis de Châteauponsac ainsi que le relief empêchent toute perception de la ZIP.	-	Faible	Nulle	18
87	Saint-Vaury	Aire de repos de l'Espérance	En raison du relief des collines du Guérétois aucune visibilité de la ZIP n'est possible.	-	Très faible	Nulle	17,9
87	Saint-Léger-Magnazeix	Étang de Murat	Le relief est le principal élément qui empêche toute perspective en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	17,8
87	Folles; Laurière	Lac du Pont-à-l'Age	Le versant de la vallée de l'Adour coupe toute perspective visuelle en direction de la ZIP.	Site inscrit	Faible	Nulle	17,5
36	Éguzon	Musée de la vallée de la Creuse	Les éléments bâtis du bourg d'Éguzon représentent des obstacles visuels qui ferment les vues en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	17,3
87	Bessines-sur-Gartempe	Pont des Bonshommes	Aucune visibilité et aucune covisibilité identifiées en raison du relief des versants de la Gartempe, des filtres bâtis et végétaux.	Inscrit MH	Faible	Nulle	17,1
36	Éguzon; Saint-Plantaire; Cuzion	Lac d'Éguzon	Aucune visibilité de la ZIP n'est identifiée depuis les rives du lac, principalement en raison du relief des gorges de la Creuse.	Site inscrit	Modéré	Nulle	17
36	Parnac	Dolmen des Gorces	Le relief, les haies bocagères et la ripisylve du Portefeuille empêchent toute visibilité depuis le monument.	Classé MH	Faible	Nulle	16,9
36	Saint-Benoît-du-Sault;	GRP de la Brenne	Le paysage bocager traversé par le GRP ainsi que son éloignement limitent les perceptions de la ZIP. Aucune visibilité n'est identifiée.	-	Modéré	Nulle	16,2
87	Folles; Bersac-sur-Rivalier	Viaduc de Rocherolles	Les versants de la Gartempe masquent les perspectives lointaines en direction de la ZIP.	Site inscrit	Modéré	Nulle	16,2
23	Fresselines	Confluence des deux Creuse	Le relief et le cordon boisé qui borde la Creuse et la petite Creuse empêchent tout dégagement visuel en direction de la ZIP.	Site inscrit	Modéré	Nulle	16
87	Saint-Georges-les-Landes	Landes du Coury	La dynamique d'enfrichement de la lande couplée aux caractéristiques du relief rendent impossible tout dégagement visuel vers la ZIP.	-	Faible	Nulle	15,5
23	Crozant	Les ruines du château de Crozant	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est identifiée.	Site classé	Fort	Nulle	14,1
23-36	Crozant; St-Plantaire	Gorges de la Creuse	De très rares visibilités lointaines et partielles ont été identifiées depuis les hauts versants à proximité du hameau les Places.	Site classé	Fort	Très faible	14
87	Dompierre-les-Églises	Vallée de la Brame	Le relief de la vallée de la Brame est le principal élément qui coupe les perspectives lointaines en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	14
23	Crozant	Centre d'interprétation de la Vallée de la Creuse	Les vues de la ZIP sont rendues impossibles par le relief et les masques bâtis du bourg de Crozant.	Site classé	Modéré	Nulle	13,5
87	Saint-Léger-Magnazeix	Église Saint-Léger	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est identifiée en raison du relief et du contexte bocager.	Classé MH	Modéré	Nulle	13,5

87	Saint-Léger-Magnazeix	Monastère et prieuré des Bronzeaux	Aucune visibilité identifiée et aucune covisibilité répertoriée entre la ZIP et l'ancien monastère principalement en raison du relief et du contexte bocager.	Classé MH	Modéré	Nulle	13,2
87	Cromac	Parc paysager du château de Lascroux	L'implantation du château sur un versant boisé de la vallée de la Benaize coupe toute perspective sur le paysage lointain.	Inscrit MH	Faible	Nulle	12,7
23	Saint-Sébastien	Espace patrimoine Klepsidra	Le relief empêche les perceptions lointaines en direction de la ZIP.	-	Faible	Nulle	12,5
87	Dompierre-les-Églises	Châteaux de Dompierre	L'implantation du château dans le fond de vallée de la Brame limite toute perspective sur le paysage lointain.	Inscrit MH	Faible	Nulle	12,4
23	St-Priest-la-Plaine	Menhir de Rebeyrolle	Le relief périphérique au site n'offre aucun point de vue en direction de la ZIP.	Inscrit MH	Faible	Nulle	12,2
87	Cromac	Le Pot Bouillant	Les boisements et le relief de la vallée de la Benaize n'offrent aucune perspective lointaine en direction de la ZIP.	-	Faible	Nulle	12
87	Fromental	Menhir des Fichades	Plusieurs petits bosquets ferment les vues en direction de la ZIP. Cependant des visibilités lointaines de la ZIP sont possibles depuis le périmètre de 500 m de protection autour du monument.	Classé MH	Faible	Très faible	11,9
23	Dun-le-Palestel	Office de tourisme de la vallée des peintres	Les éléments bâtis du bourg de Dun-le-palestel masquent les vues en direction de la ZIP.	-	Faible	Nulle	11,6
87	Fromental	Dolmen de Bagnol	Une covisibilité partielle et lointaine entre la ZIP et le monument mégalithique, cadrée par deux petits bosquets, est identifiée depuis la D1.	Classé MH	Faible	Très faible	11,5
87	Bessines-sur-Gartempe	Aire de repos de la Coulerouze	Aucune visibilité de la ZIP n'est possible depuis l'aire de repos.	-	Très faible	Nulle	11,4
87	Mailhac-sur-Benaize	Lac de Mondon	Aucune vue n'a été identifiée depuis les rives du lac principalement en raison du relief.	-	Modéré	Nulle	11,3
87	Cromac	la forge de Mondon	La paysage bocager coupe les perspectives lointaines en direction de la ZIP. Aucune visibilité identifiée.	-	Très faible	Nulle	11,3
87	Saint-Amand-Magnazeix	Lanterne des morts de Saint-Amand-Magnazeix	Le relief et la haie de thuyas qui ceinture le cimetière ne permettent pas de distinguer un projet de grande hauteur dans la ZIP.	Classé MH	Faible	Nulle	10,7
23	Crozant	Arboretum de la Sédelle	La vallée encaissée de la Sédelle couplée au caractère arboré du site ferment toute perspective visuelle en direction de la ZIP.	-	Modéré	Nulle	10,6
23	Naillat	Dolmen de la Pierre Euberte	Les haies ainsi que les boisements, qui entourent la parcelle où est implanté le monument mégalithique, empêchent toute échappée visuelle en direction de la ZIP.	-	Faible	Nulle	10,6
23	Crozant	Les jardins Clos de la Forge	Le paysage arboré des jardins et les caractéristiques du relief de la vallée de la Sédelle empêchent toute perception de la ZIP.	-	Faible	Nulle	10,2
87	Les Grands-Chézeaux	Les Grands-Chézeaux	Des perceptions de la ZIP sont possibles depuis la D26 située à la lisière est du bourg. Ces dernières restent rares, partielles, lointaines et limitées à la partie haute de la ZIP.	-	Modéré	Très faible	9,6
87	Mailhac-sur-Benaize	Dolmen de Bouéry	Le boisement qui entoure le mégalithe prive tout observateur de point de vue en direction de la ZIP.	Classé MH	Faible	Nulle	9,4
23	Saint-Priest-la-Feuille	Dolmen de la Pierre Folle	Un bosquet au nord du site créé un masque visuel qui empêche toute perspective en direction de la ZIP, cependant des visibilités sont possibles depuis le périmètre de protection en raison du relief.	Inscrit MH	Faible	Très faible	8,8
87	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Dolmen dit des Bras	Le boisement où est implanté le monument mégalithique constitue un obstacle visuel qui empêche toute visibilité de la ZIP.	Classé MH	Faible	Nulle	7,6
23	Noth	Camping de la Cazine	Aucune visibilité de la ZIP n'est possible depuis le camping à cause du relief.	-	Faible	Nulle	7,4
87	Arnac-la-Poste	Dolmen de l'Héritière	Aucune visibilité et aucune covisibilité n'est identifiée depuis le monument et son périmètre de protection en raison du relief et des boisements qui bordent le site à l'est.	Classé MH	Faible	Nulle	7,4
23	Noth	Étang de la grande Cazine	Des visibilités partielles et lointaines de la ZIP sont possibles depuis les hauteurs situées au sud de l'étang sur les bords de la D74.	-	Modéré	Très faible	7

Tableau 14 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.

3.3 Les enjeux et sensibilités de l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du projet de composition paysagère, le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, nous définissons préalablement les structures paysagères qui composent le territoire, les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrivons les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cette espace. L'aire d'étude rapprochée (AER) pertinente pour cette analyse est de 6 km autour de la ZIP. Afin de mieux analyser les sensibilités de l'AER la ZIP a été divisée en deux secteurs distincts, le secteur ouest et le secteur est en raison de la distance importante qui sépare les différents éléments de la ZIP (voir la cartographie ci-dessous).

3.3.1 L'analyse des structures paysagères

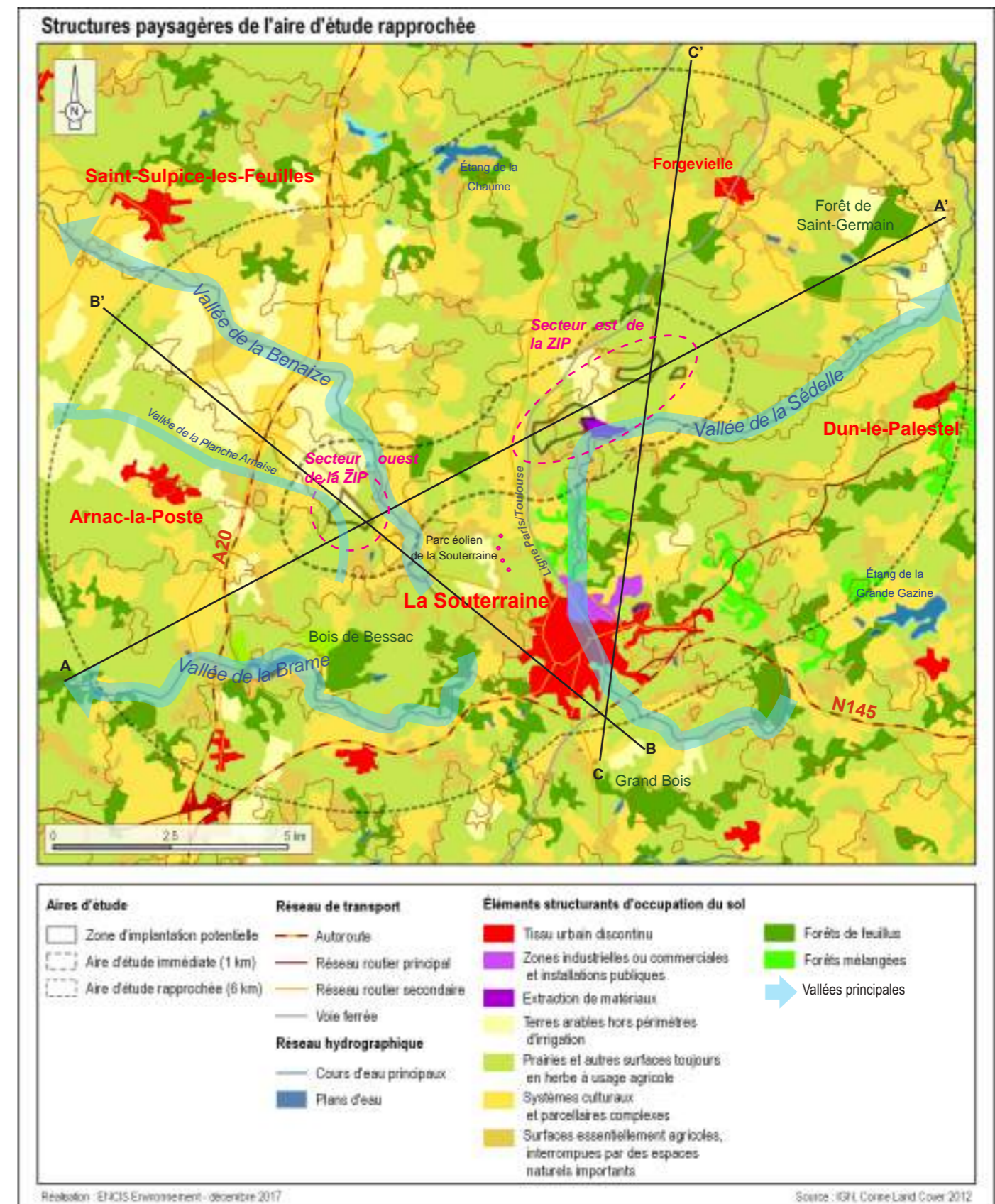
Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisation 2010) définit les structures paysagères comme telles : « Les structures paysagères correspondent à des systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient, et/ou leur perception par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage : il s'agit par exemple de la configuration du relief, des haies, des masses végétales, etc. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage. ».

A l'échelle de l'AER le territoire fait figure de carrefour. Il est traversé par plusieurs grandes lignes de force qui tendent à converger vers le principal pôle urbain de la Basse-Marche, La Souterraine. Ces structures paysagères sont essentiellement composées d'axes de communication (ligne Paris/Toulouse, autoroute A20) et de vallées qui traversent le territoire en suivant l'inclinaison du plateau. Implantée sur un petit relief culminant à 400 m d'altitude, La Souterraine marque la ligne de partage des eaux entre les trois principales vallées, la Sédelle à l'est, la Brame et la Benaize à l'ouest (voir coupes page 74).

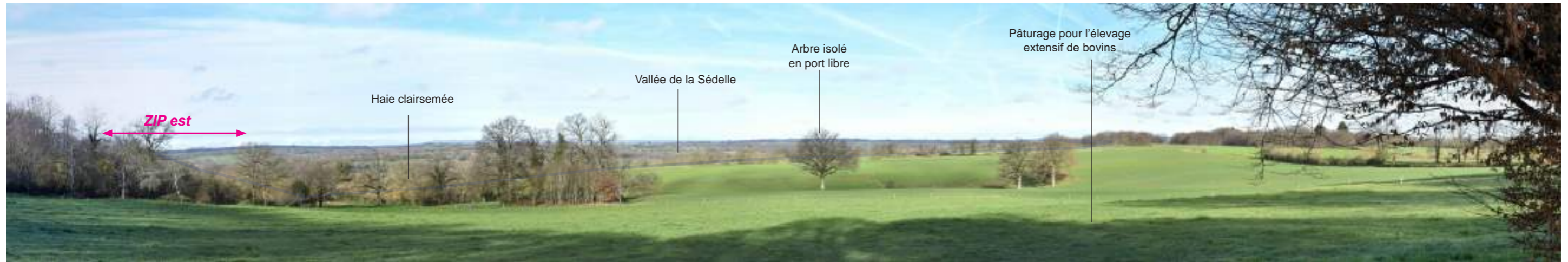
A l'est, le territoire est majoritairement occupé par des prairies, auxquelles se mélangent des parcelles de cultures annuelles et des systèmes culturaux et parcellaires complexes. L'ensemble dessine un paysage de bocage dense ponctué de boisements de feuillus nettement plus présents à l'est de l'AER.

Dans le secteur ouest, le relief est moins prononcé. La Brame et de la Benaize dessinent des vallées moins encaissées que la Sédelle. Le plateau est également occupé par des prairies et des bocages, mais la proportion de terres arables et de cultures annuelles est plus importante notamment dans le secteur nord-ouest.

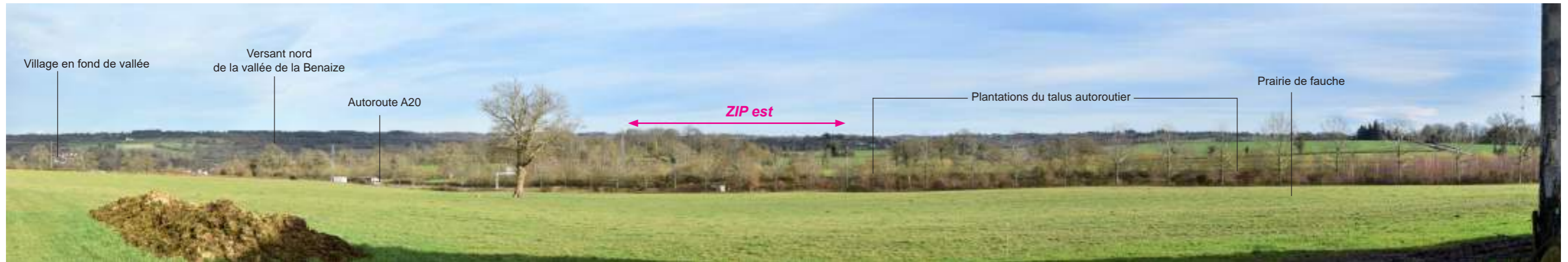
La vallée de la Benaize et l'autoroute A20 sont les principaux axes structurants du territoire à l'ouest de la ZIP. Ils marquent deux axes forts sud-est/nord-ouest pour la vallée et sud/nord-nord-est pour l'A20. La partie de la ZIP située à l'ouest se retrouve prise en tenaille entre ces deux grandes structures paysagère qui finissent par se croiser au niveau du village de Villaubrun situé à 3 km au nord de la ZIP.



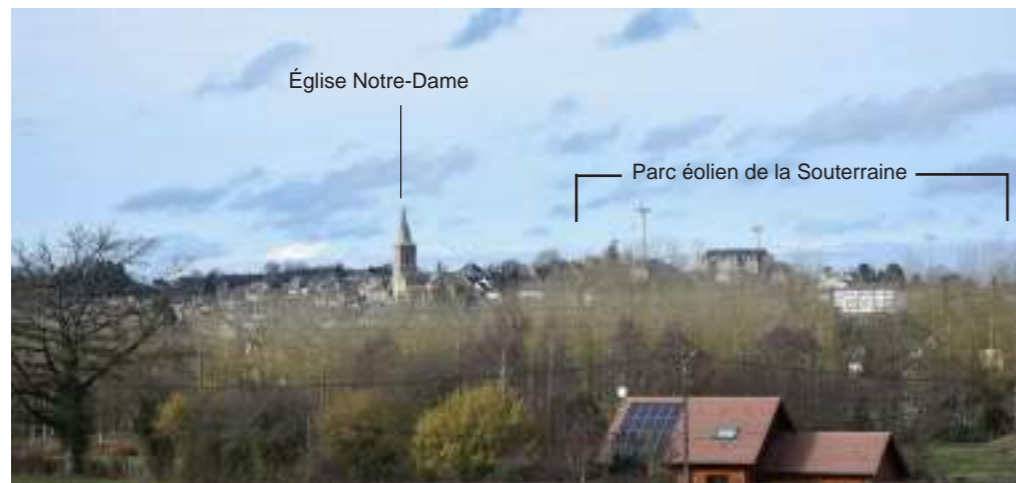
Carte 16 : Structures paysagères de l'AER.



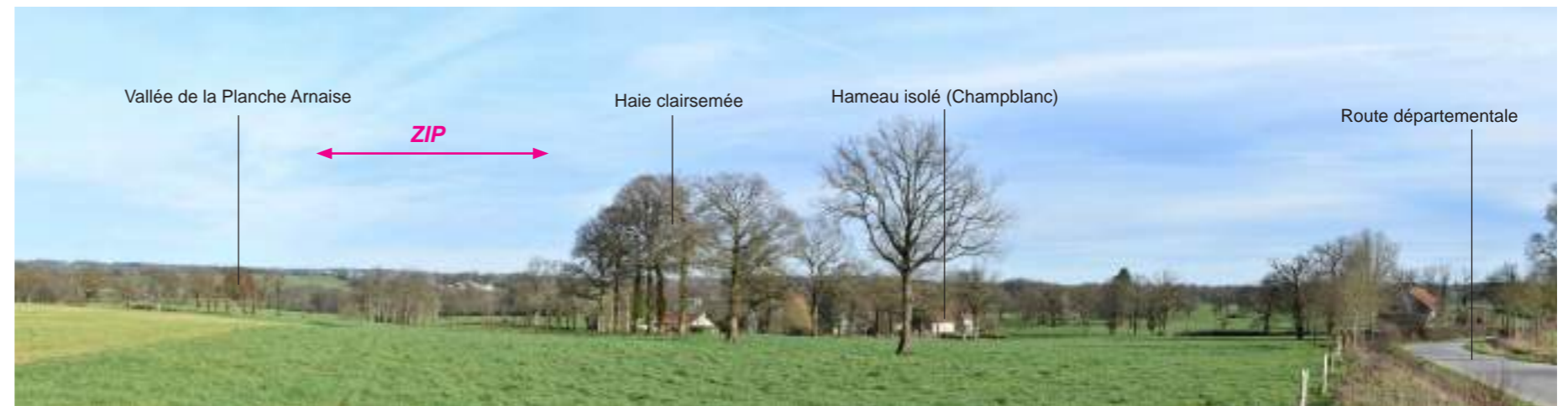
Photographie 64 : Panorama sur la Basse-Marche et la vallée de la Sédelle depuis la D951 .



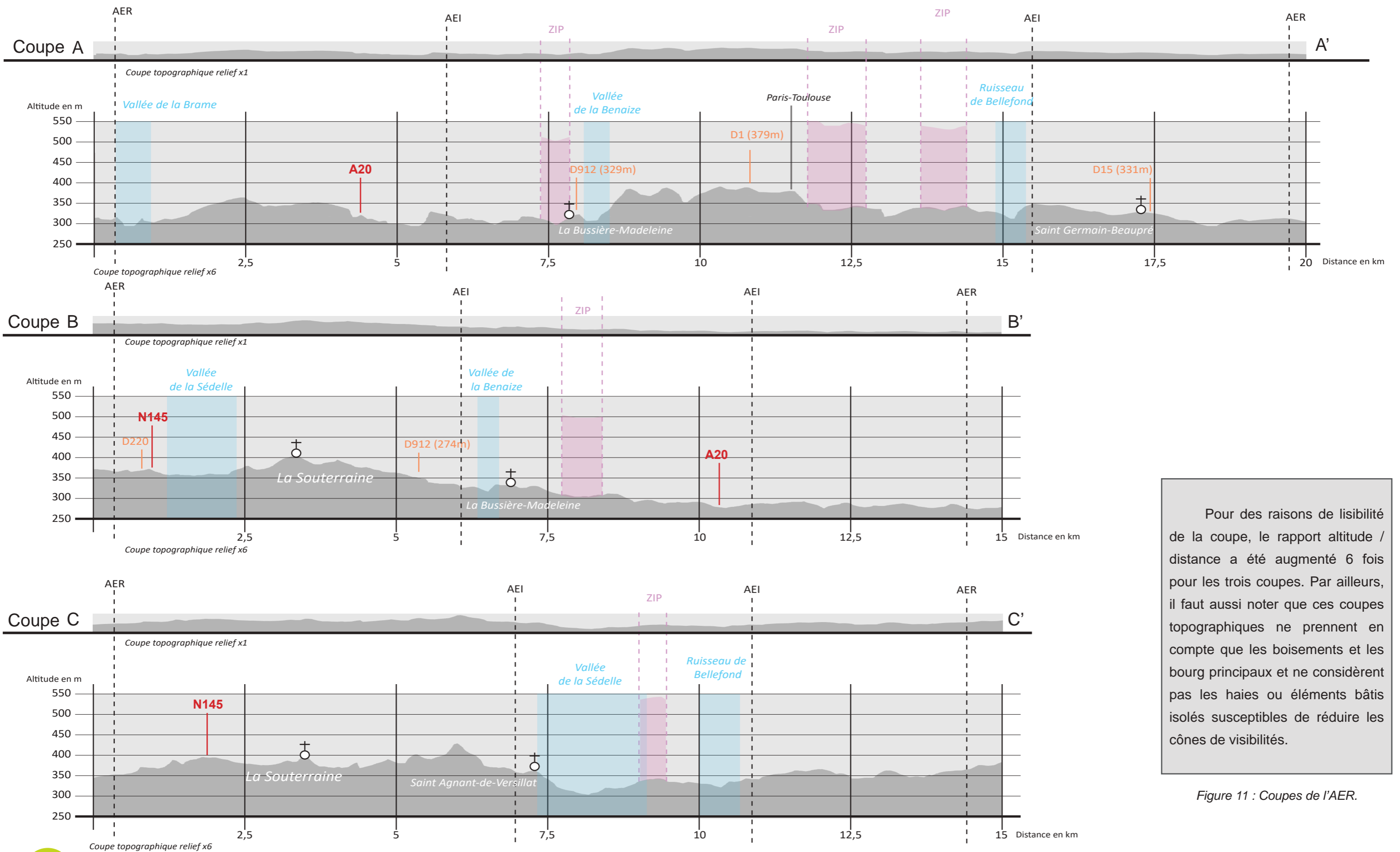
Photographie 65 : Panorama depuis la D220 dans l'AER en direction de la vallée de Benaize.



Photographie 67 : Silhouette du centre-ville et parc éolien de la Souterraine.



Photographie 66 : Vallée de la Planche Arnaise depuis le versant sud en bordure de la départementale D61.



Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport altitude / distance a été augmenté 6 fois pour les trois coupes. Par ailleurs, il faut aussi noter que ces coupes topographiques ne prennent en compte que les boisements et les bourg principaux et ne considèrent pas les haies ou éléments bâtis isolés susceptibles de réduire les cônes de visibilité.

Figure 11 : Coupes de l'AER.

3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- les principaux axes de déplacements.

3.3.2.1 Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

Les principaux bourgs de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrites ci-après.

La Souterraine (5 295 habitants en 2014)

Située à environ 3,5 km au sud de la ZIP, la ville de La Souterraine est le pôle urbain le plus important de l'aire d'étude globale.

La ville de La Souterraine a été édifée sur un petit relief, culminant à une altitude avoisinant les 400 m, à l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine dominant la vallée de la Sédelle. Deuxième ville la plus peuplée du département de la Creuse après Guéret, La Souterraine est implantée sur le tracé du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. La ville fut ainsi un important lieu de passage historique pour quiconque souhaitait traverser le territoire de la Basse-Marche situé quasiment à mi-chemin des villes de Limoges et de Châteauroux. Cité médiévale, La Souterraine conserve un patrimoine riche qui témoigne de l'importance de son enceinte fortifiée (voir MH). Au fil des siècles la ville s'est étendue et des quartiers plus récents d'habitat pavillonnaire et de lotissements se sont développés majoritairement au sud du cœur historique alors qu'au nord, à proximité de la gare, se sont les quartiers industriels qui se sont construits. Située à environ 7 kilomètres de l'autoroute A20, La Souterraine est labellisée village étape depuis 2000. Elle s'affirme comme une «ville-porte» pour le tourisme en Creuse.

Les visibilitées depuis La Souterraine sont localisées et détaillées sur la carte 17 ci-contre. La situation de la ville à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée est cartographiée p 79.

Depuis le sud de la ville, à proximité de la N145, les visibilitées sont essentiellement partielles et limitées à la partie haute de la ZIP. Les masques bâtis et le relief sont les principaux facteurs limitant les perceptions en direction de la ZIP au sud de la ville. Les quartiers de la Justice et de la Jérafie sont les lieux de vie qui

offrent le plus de visibilitées dans ce secteur. Ces dernières sont néanmoins très partielles. Dans les quartiers situés au nord, des vues s'ouvrent ponctuellement entre les bâtiments et la végétation offrant parfois un panorama comme le long du Boulevard Belmont ou en lisière de la zone industrielle du Cheix. On recense également quelques panoramas en périphérie est à proximité de la tour de Bridiers le long de la D912 A1 (voir MH).

Des visibilitées ont été identifiées dans le centre-bourg de La Souterraine, depuis les rues situées sur le versant nord du relief où est implantée la cité (rue Martin Nadaud, rue de Malherbaud, rue du Champ Vallais). Ces rues sont principalement orientées selon un axe sud-ouest/nord-est, offrant de surcroît des perspectives cadrées par le bâti en direction du secteur est de la ZIP. Depuis le versant ouest, les perceptions sont rendues impossibles par le relief, la végétation et le bâti. Globalement, à l'échelle de la ville, les perceptions restent ponctuelles, en partie masquées par les éléments bâtis et le petit relief. **Compte tenu des nombreuses perspectives qu'offre la ville de La Souterraine, les sensibilités de ce lieu de vie sont jugées modérées.**



Carte 17 : Perceptions visuelles depuis la ville de La Souterraine dans l'AER.



Photographie 70 : Point de vue en direction du secteur est de la ZIP depuis l'Avenue Jean Jaurès en lisière est de la ville de la Souterraine.



Photographie 68 : Point de vue en direction de la ZIP est dans l'axe de la rue Martin Nadaud à la Souterraine.



Photographie 69 : Panorama en direction de la ZIP est depuis une barre d'immeuble de la Cité Jean Macé à la Souterraine.

Saint-Maurice-la-Souterraine (1 233 habitants en 2015)

Le bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine est situé à environ 4,8 km au sud-ouest de la ZIP, à proximité de la N145. Le bourg est groupé autour d'un système de places où se concentrent l'église, la mairie, un bar-restaurant et des maisons mitoyennes. Des quartiers plus récents d'habitat pavillonnaire s'étendent sur environ 700 m à la périphérie nord-ouest du bourg, le long de la D73A1 qui traverse la localité et où sont implantés les principaux commerces de proximité.

Le bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine offre des visibilitées essentiellement centrées sur le secteur ouest de la ZIP, le secteur est étant totalement absent du champ de visuel. La principale visibilité identifiée en direction de la ZIP est recensée à hauteur de la place de la mairie qui s'inscrit dans la prolongement du parvis de l'église Saint-Maurice. Cette perspective est axée avec la rue orientée plein nord. La voirie joue ainsi le rôle de fenêtre visuelle entre les bâtiments qui cadrent la vue. D'autres visibilitées sont recensées à hauteur du cimetière et à proximité du pont qui chevauche la route N145 plus au nord. **La sensibilité est jugée faible.**

Les autres bourgs de l'AER sont de taille plus modeste et comptent moins de 1 000 habitants.

Arnac-la-Poste (983 habitants en 2015)

Ce bourg est situé à environ 3,5 km à l'ouest de la ZIP, sur un petit relief culminant à 308 m d'altitude, marquant la zone d'interfluve entre le ruisseau du Clevert et celui de la Planche Arnaise. Le bourg présente des extensions récentes d'habitat diffus à l'est et à l'ouest du centre ancien. Les pavillons sont majoritairement implantés le long de la route départementale D77, principal axe de communication qui traverse le bourg en direction de la Souterraine, 9 km plus à l'est.

A l'ouest et au sud du bourg les perspectives en direction de la ZIP sont limitées par le paysage bocager ainsi que par le relief. Les principales visibilitées sont concentrées en lisière nord et est d'Arnac-la-Poste. La D84 offre une covisibilité partielle et lointaine entre le clocher de l'église et la ZIP. Contrairement au secteur ouest de la ZIP, visible depuis l'entrée de bourg à l'est, le secteur est offre des visibilitées essentiellement partielles et identifiées derrière les filtres arborés qui bordent la D61 et la D84 situés en lisière de bourg. **La sensibilité est jugée faible.**



Photographie 71 : Point de vue en direction de la ZIP depuis la place de la mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine.



Photographie 72 : Visibilité de la ZIP entrecoupée par la végétation de l'entrée de bourg d'Arnac-la-Poste.

Saint-Germain-Beaupré (440 habitants en 2015)

Situé à 3 km au nord-est de la ZIP, ce petit bourg est implanté sur un relief culminant à 331 m d'altitude à l'interface de deux vallons. Le paysage qui borde Saint-Germain-Beaupré est caractérisé par son château, classé monument historique, et le chapelet d'étangs qui jalonne la « campagne-parc ». Le centre-bourg est traversé par le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle aujourd'hui balisé par le GR 654.

Des visibilitées ont été identifiées principalement en lisière de bourg depuis la route des Garennes et en bordure de la D15. **La sensibilité visuelle reste faible.**

Forgevieille (commune de Saint-Germain-Beaupré)

Forgevieille est un village important situé sur la commune de Saint-Germain-Beaupré. Ce petit bourg s'est développé à la fin du XIX^{ème} siècle avec l'arrivée de la voie de chemin de fer du Paris-Toulouse. De rares visibilitées de la ZIP ont été identifiées à hauteur du pont qui franchit la voie ferrée.

La sensibilité est jugée très faible.

Vareilles (312 habitants en 2015)

Ce petit bourg est situé sur le versant nord du vallon du ruisseau de la Breuille, à environ 2 km au nord de la ZIP. Le bourg de Vareilles est divisé en trois petites entités distinctes qui se répartissent de part et d'autre de la route D1.

Les visibilitées s'ouvrent depuis la lisière sud du village, où la dépression du vallon du ruisseau de la Breuille facilite les échappées visuelles. Des covisibilitées avec l'église ont été identifiées depuis la D1. Depuis le belvédère de la mairie un panorama se dégage en direction du secteur est de la ZIP. Le secteur ouest de la ZIP est lui aussi perceptible. **La sensibilité de ce lieu de vie est jugée modérée.**

Saint-Léger-Bridereix (204 habitants en 2015)

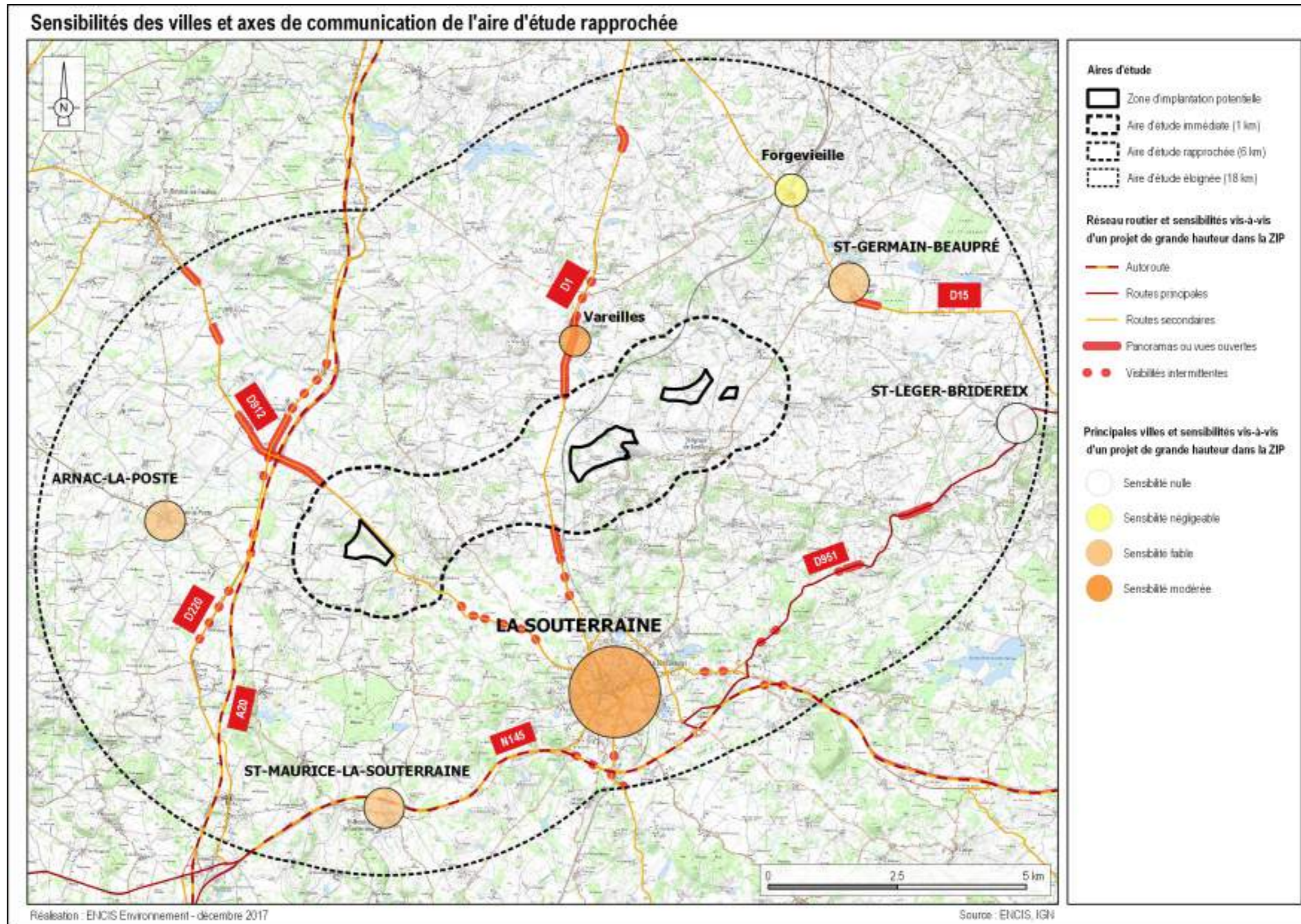
Ce village est implanté à environ 5,3 km à l'est de la ZIP, sur les bords du ruisseau de la Cazine. Aucune visibilité n'a été identifiée en raison du relief. **La sensibilité est nulle.**



Photographie 73 : Perception du secteur est de la ZIP en lisière du bourg de Saint-Germain-Beaupré à hauteur de la route des Garennes.



Photographie 74 : Panorama en direction du secteur est de la ZIP depuis les marches de la mairie de Vareilles.



Carte 18 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

L'autoroute A20 à l'est de l'AER

Cette autoroute, appelée «l'Occitane» permet de relier Vierzon à Montauban via Limoges. L'axe de communication traverse la partie ouest de l'aire d'étude rapprochée, en frôlant l'aire d'étude immédiate située à seulement 750 m plus à l'est. Le secteur ouest de la ZIP est situé à 1,8 km de l'autoroute.

Après avoir franchi l'échangeur de la N145, au niveau de la limite sud de l'AER, l'autoroute entame une descente dans un fond de vallon qui coupe toute perspective visuelle en direction de la ZIP. Les premières perceptions de la ZIP sont identifiées au niveau du versant sud de la vallée de la Brame, à 350 m d'altitude. Ce point haut offre des visibilitées très partielles depuis le rebord de versant. Seule la partie haute de la ZIP est visible depuis la chaussée, derrière la végétation clairsemée. Si le fond de vallée de la Brame coupe les échappées visuelles en direction de la ZIP, le versant nord offre un nouveau panorama vers la zone d'implantation potentielle. Ces perspectives sont en partie masquées par le rideau d'arbres spontanés qui colonise les abords de l'autoroute. La visibilité de la ZIP reste partielle et intermittente.

Globalement les talus qui bordent l'autoroute sont la première cause de réduction des perceptions de la ZIP qui restent peu prégnantes dans le paysage autoroutier. Les principales visibilitées sont identifiées depuis les versants de vallées, prononcées et orientées en direction des secteurs est ou ouest de la ZIP.

La D220 à l'est de l'AER

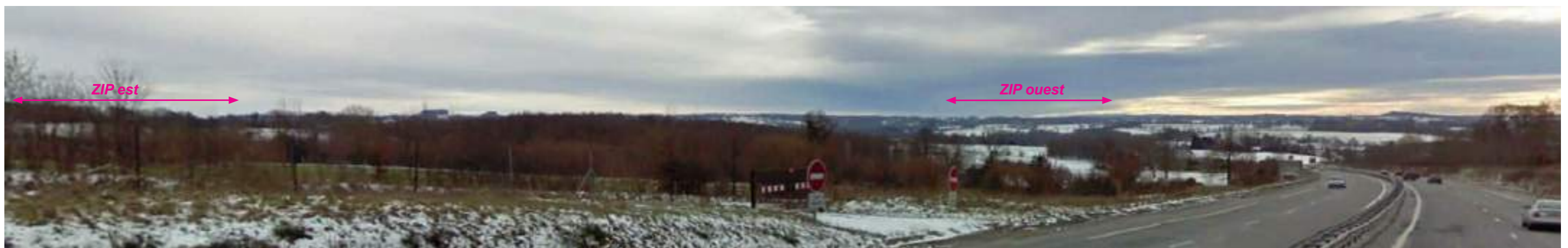
Cette route départementale traverse l'AER du sud-ouest au nord. Elle permet de relier Bessines-sur-Gartempe à Argenton-sur-Creuse au nord de l'aire d'étude éloignée. Cette route longe le tracé de l'autoroute A20 et correspond à l'ancienne route nationale entre Limoges et Châteauroux.

Depuis la limite sud-ouest de l'AER en direction du nord, la départementale traverse un secteur au bocage peu dense, avec des parcelles de plus grandes dimensions, permettant un dégagement visuel plus important. Cependant, ces dégagements restent ponctuels, à l'occasion d'ouvertures dans les haies bordant la route et à hauteur des accès aux prés. A l'instar de l'autoroute A20, ce sont les vallées et leur relief qui dictent les principales visibilitées en direction de la ZIP. Elles sont identifiées depuis les points hauts qui matérialisent la ligne de partage des eaux entre la vallée de la Benaize et la vallée de la Planche Arnaise, ou encore depuis les hauts de versants de la vallée de la Brame.

La D912 du nord-ouest au sud de l'AER

Cet axe routier relie Saint-Sulpice-les-Feuilles à la ville de la Souterraine, en traversant l'est de l'aire d'étude immédiate. Cette route permet également aux deux villes de rejoindre l'autoroute A20 à hauteur de l'échangeur 22.

Sur la majeure partie de son tracé, la départementale D912 longe la vallée de la Benaize depuis la zone d'interfluve avec la vallée de la Planche Arnaise. Ce tracé suit la ligne de faîte, ce qui a pour effet de favoriser les panoramas dégagés en surplomb des deux vallées, de part et d'autre de la voirie. La ZIP est alors clairement perceptible au dessus des fronts boisés. Cependant les caractéristiques du paysage bocager, couplées aux boisements des versants, tendent à séquencer les perceptions de la ZIP, intermittentes pour un automobiliste notamment sur le tronçon entre Bois Carton et Saint-Sulpice-les-Feuilles.



Photographie 75 : Panorama ouvert depuis l'autoroute A20 à hauteur du hameau la Gare.

La N145 au sud de l'AER

La N145 est le deuxième axe majeur du territoire après l'autoroute A20. Traversant le sud de l'aire d'étude rapprochée, la N145 permet de relier la ville de Bellac à l'ouest de l'AEE à Guéret à l'est de l'AEE. Dans l'AER la voie rapide permet de desservir le bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine et la ville de La Souterraine en la contournant par le sud. Dans l'AER trois échangeurs sont présents et de nombreux ponts permettent de franchir cet axe fréquenté.

Les perceptions de la ZIP ne sont pas fréquentes depuis ce tronçon de la N145. La principale cause de réduction des sensibilités de cet axe routier est due à la présence de talus importants qui limitent les dégagements visuels latéraux en direction de la ZIP. Ces talus sont pour la plupart végétalisés, ce qui a pour effet de filtrer les vues sur le paysage alentour. De rares visibilitées ont été identifiées au sud de la Souterraine. Ce sont généralement de courtes fenêtres où le talus, moins prononcé, permet de percevoir ponctuellement la partie supérieure d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.

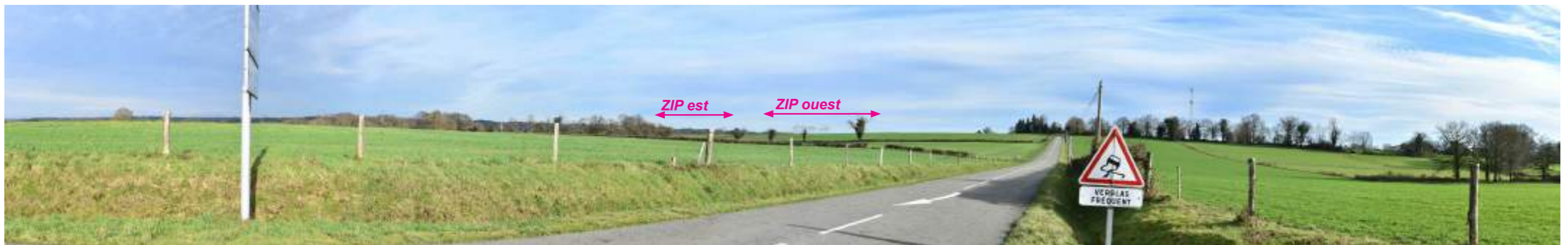
La D951 au sud-ouest de l'AER

Cet axe routier relie Dun-le-Palestel à la ville de La Souterraine en traversant le bourg de Saint-Léger-Bridereix. La départementale traverse la partie sud et sud-est de l'aire d'étude rapprochée. C'est un axe important du territoire marqué par le relief des versants sud de la vallée de la Sédelle.

Globalement cet axe routier offre des visibilitées très séquencées de la ZIP. Ce sont principalement les caractéristiques du relief qui limitent les perspectives lointaines. Deux secteurs offrant des visibilitées en direction de la ZIP ont été identifiés. Le premier se situe 2 km après la sortie du bourg de Saint-Léger-Bridereix sur les hauts-versant de la vallée de la Sédelle à hauteur des hameaux de Masrouzeau et de la Malcôte. Ce point offre un panorama dégagé en direction du nord en surplomb de la vallée de la Sédelle sur un tronçon d'environ 700 m. Le second tronçon est localisé dans la zone d'interfluve entre le vallon de la Caffarderie et le vallon d'Aigueperse à une altitude avoisinant les 400 m non loin du hameau de Chateneuil. Ces visibilitées sont limitées au secteur est de la ZIP et à sa partie haute.



Photographie 77 : Panorama ouvert sur le côté de la route le long de la D220 à l'ouest de l'AER en direction de Ruffasson.



Photographie 76 : Panorama ouvert sur le côté de la route le long de la D912 à l'ouest de l'AER.

La D1 du nord au sud de l'AER

La départementale 1 est un axe important qui permet de desservir le nord du territoire. Elle traverse la ville de la Souterraine, l'AEI et le Bourg de Vareilles pour rejoindre Azerables dans l'AEE.

Les perceptions sont ponctuelles et généralement limitées aux points hauts comme dans le secteur de Chanteloube. L'autre facteur qui favorise les perceptions de la ZIP est la proximité. Les visibilitées deviennent de plus en plus fréquentes à l'approche de la ZIP. Ainsi, passé le bourg de Vareilles au nord, les visibilitées deviennent de plus en plus fréquentes dans le sens nord-sud. La ZIP est alors perceptible dans l'axe de la départementale. Au sud, après avoir franchi le virage du hameau de l'Age du Curé, une grande ligne droite offre des visibilitées de plus en plus prégnantes des secteurs est et ouest de la ZIP dans le sens sud-nord.

La D15 au nord-est de l'AER

La route départementale 15 est un axe qui permet de relier Saint-Léger-Bridereix au bourg d'Azerables dans l'AEE en passant par Saint-Germain-Beaupré. Cette route permet de traverser l'est de l'AER sur un axe nord-sud.

L'éloignement de cet axe routier de la ZIP ne favorise pas les visibilitées. Un tronçon d'environ 1 km offre cependant des perceptions lointaines et partielles de la zone d'implantation potentielle à l'approche du bourg de Saint-Germain-Beaupré depuis une zone d'interfluve culminant à 330 m entre la Sédelle et le vallon du château de Beaupré.

La voie ferrée du Paris-Toulouse

Cet axe ferroviaire majeur traverse l'AER du nord-est au sud en desservant la gare de La Souterraine. La hauteur importante des talus qui bordent la voie ferrée, ainsi que le cortège végétal qui les a colonisés, limitent les perceptions d'un élément de grande hauteur dans la ZIP depuis le train. Le tracé de l'axe ferroviaire limite également les perceptions, les passagers étant limités à une vision latérale depuis les wagons, aucune perception n'est donc possible dans l'AER.

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. **Les sensibilités sont globalement faibles.**



Photographie 78 : Perception partielle de la ZIP filtrée par la végétation depuis la N145 (donnée : capture Google Street View).



Photographie 79 : Panorama ouvert sur le côté de la route le long de la D951 à l'est de l'AER.

3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

3.3.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend 15 monuments historiques, dont six classés et neuf inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. **La majeure partie des monuments inventoriés est localisée dans la ville de la Souterraine** : monuments religieux, portes, vestiges médiévaux, menhir, lanterne des mort. Les autres monuments sont des églises, des manoirs (3 dans l'AER), un logis et un château.

Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER

Les monuments historiques les plus emblématiques et les plus reconnus de l'aire d'étude rapprochée sont la tour et les vestiges de Bridiers, suivis par la porte Saint-Jean et l'église Notre-Dame.

Parmi les 15 monuments historiques, trois présentent des enjeux forts, cinq des enjeux modérés, cinq des enjeux faibles et deux des enjeux très faibles.

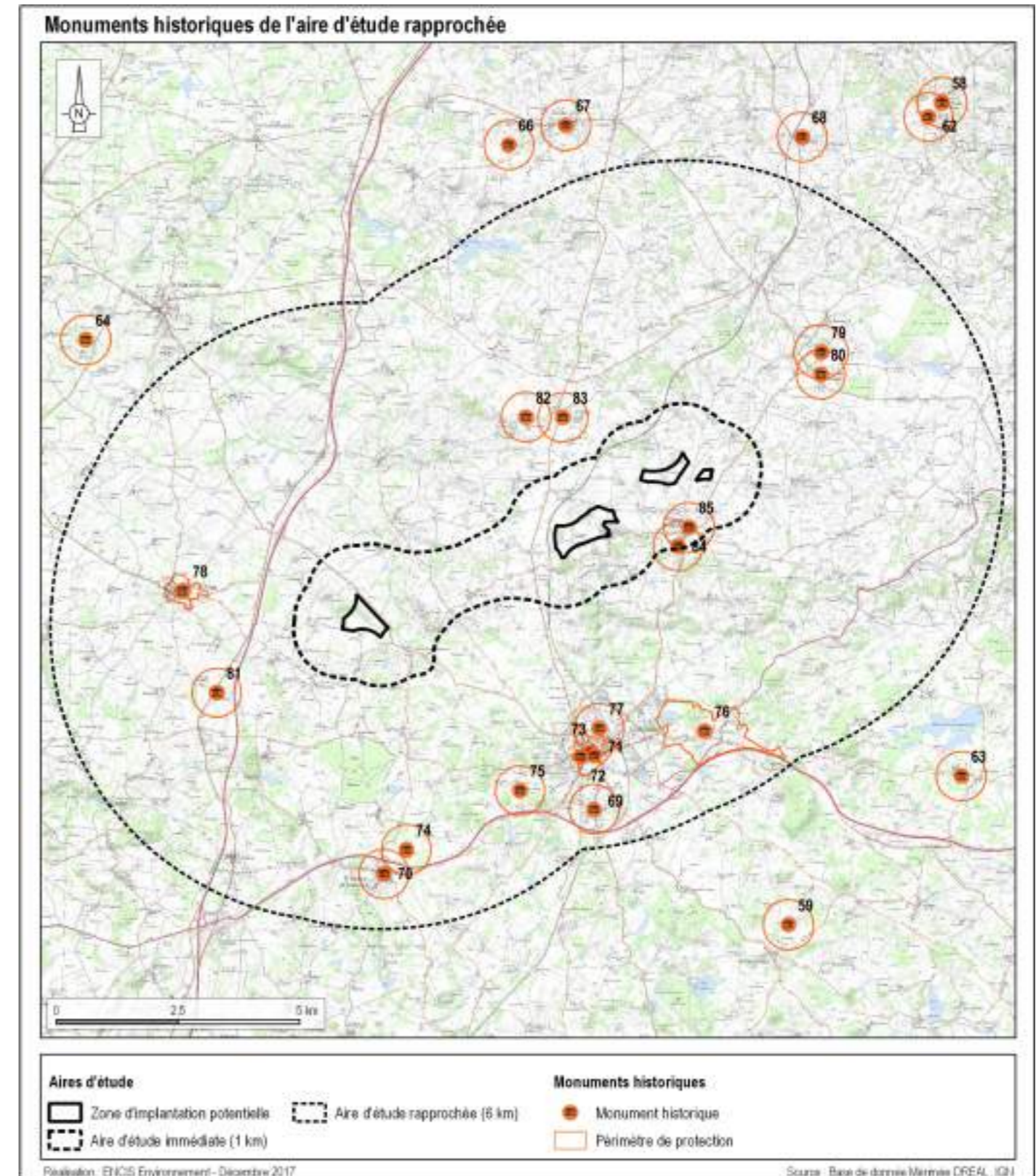
Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER

La grande majorité des monuments historiques de l'AER présente des sensibilités faibles. En effet, ils sont pour la plupart situés dans des bourgs eux-même implantés dans des secteurs au bocage plus ou moins dense. Les rideaux d'arbres filtrent les visibilité, qui sont le plus souvent partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, localisées à la périphérie des bourgs et donc en marge des édifices protégés. Néanmoins La proximité du bourg de Vareilles, situé à près de 2 km de la ZIP, ou encore la vue panoramique offerte par la tour de Bridiers, accentuent localement les perceptions d'un élément de grande hauteur dans la ZIP.

Parmi les 15 monuments historiques de l'AER, trois présentent une sensibilité modérée et cinq une sensibilité faible. Les autres présentent des sensibilités très faibles ou nulles.

Description des monuments historiques présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles a minima.

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux présentant des sensibilités faibles a minima.



Carte 19 : Monuments historiques de l'AER..

Porte de ville dite Porte Saint-Jean (MH n°71)

La porte Saint-Jean est avec l'église Notre-Dame un monument emblématique de la ville de La Souterraine. Classée au titre des monuments historiques en 1920, la porte, construite au XIII^{ème} siècle, souligne, du haut de ses 25 m, les limites de l'enceinte de la cité médiévale. Cette tour rectangulaire, couronnée de créneaux et de mâchicoulis, est flanquée de deux tourelles d'angle en encorbellement qui lui confèrent un aspect défensif. **La porte fait partie des édifices les plus remarquables de la ville et présente un enjeu fort.**

Aucune visibilité n'est possible depuis ce monument malgré la présence d'une courtine qui domine les toitures de la ville, mais qui privilégie les vues panoramiques en direction du sud-est. A l'instar de l'église Notre-Dame, des covisibilités entre la ZIP et le monument ont été identifiées notamment depuis la tour de Bridiers et depuis les hauteurs dégagées à l'est de la Souterraine. **Ces perceptions de la ZIP restent exceptionnelles, et très ponctuelles leurs sensibilités sont faibles.**

Église Notre-Dame-de-la-Souterraine (MH n°73)

Édifiée à partir du XI^{ème} siècle par les moines de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, l'église Notre-Dame marque une étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Cet édifice religieux, à l'apparence de forteresse, adopte la forme d'une croix latine. Le monument présente un intérêt sur le plan architectural en mélangeant différents styles, roman pour les deux premières travées de la nef et gothique pour le cœur, le transept, le clocher et les trois dernières travées. **L'enjeu de ce monument est fort.**

Depuis le parvis de l'église, aucune visibilité n'est possible, principalement en raison des différents éléments bâtis qui empêchent les échappées visuelles depuis le centre historique. Si des visibilités de la ZIP depuis le monument sont absentes, des covisibilités ont été identifiées en différents points. Ces covisibilités entre la ZIP et le monument ont principalement été identifiées à l'est de l'agglomération, depuis le sommet de la tour de Bridiers, depuis la zone industrielle du Cheix ou encore depuis le Grand Prade. **La sensibilité de ce monument vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est faible.**

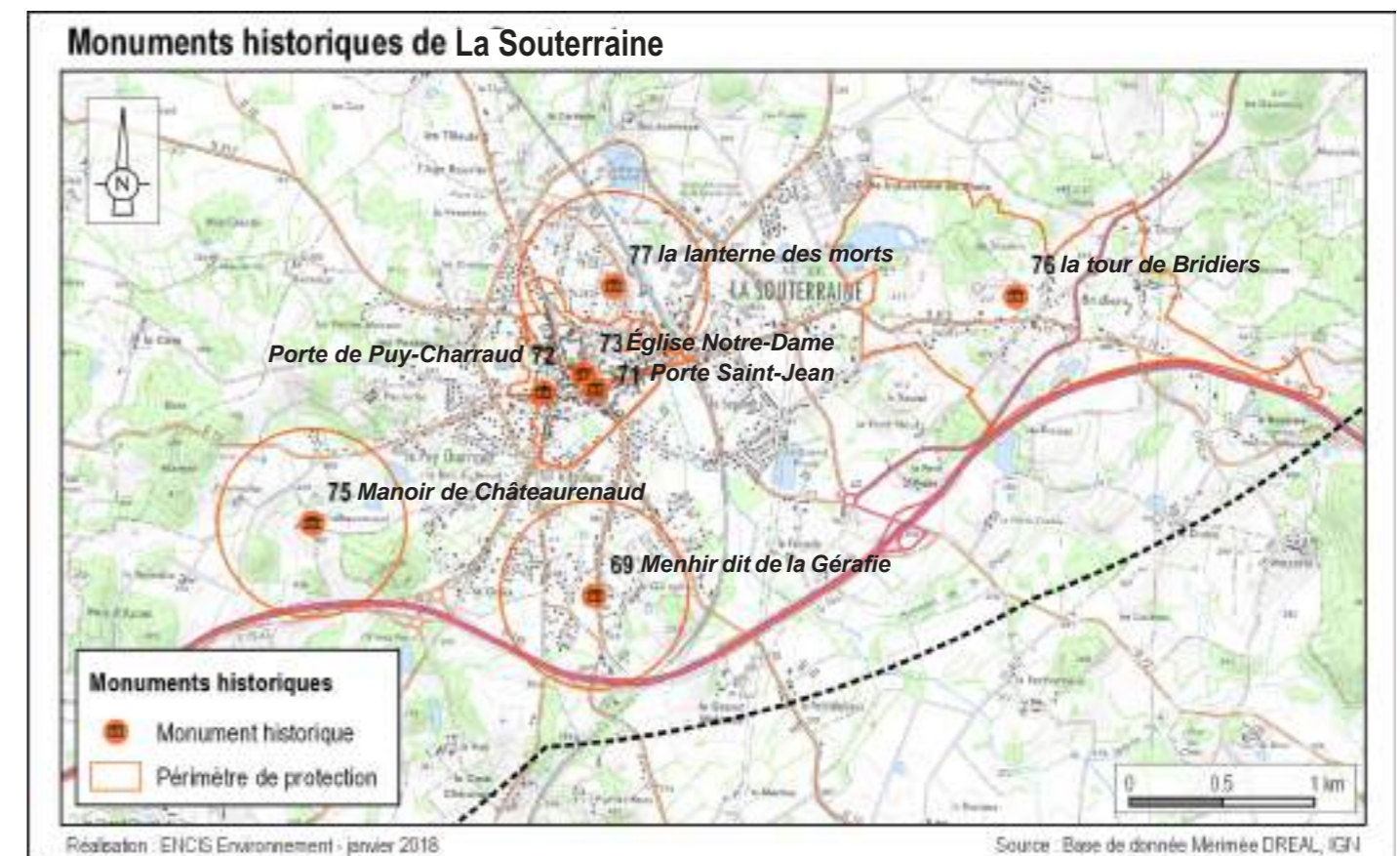
Tour et vestiges de Bridiers (MH n°76)

Implantée sur un petit relief qui domine le secteur est de la Souterraine à 420 m d'altitude, la tour de Bridiers est reconnue comme étant un site emblématique du Limousin. Cet ensemble médiéval du XII^{ème} siècle est caractérisé par la présence d'un donjon massif et les vestiges d'une courtine hexagonale qui ceinture l'enceinte. Ce site fortifié est très fréquenté l'été lors des représentations de la «Fresque Historique de Bridiers». **Ces vestiges présentent un enjeu fort.**

Des covisibilités entre le monument et la ZIP ont été identifiées depuis la route départementale D912 A1 qui longe le sud du site. Le panorama depuis le sommet de la tour offre une vue panoramique en direction de la ZIP alors perceptible dans son intégralité. **Compte tenu de la renommée et de la fréquentation du site, sa sensibilité est jugée modérée.**



Photographie 80 : La Porte Saint-Jean à la Souterraine.



Carte 20 : Monuments historiques de La Souterraine.

La lanterne des morts (MH n°77)

La lanterne des morts est un monument du XII^{ème} siècle qui siège au centre du cimetière de la Souterraine.

Ce monument présente un enjeu faible.

Des visibilitées en direction de la ZIP sont possibles depuis le monument. Des covisibilitées partielles et lointaines ont également été répertoriées. **La sensibilité est jugée faible.**

Église Saint-Maurice à Saint-Maurice-la-Souterraine (MH n°70)

Cet édifice religieux de style gothique date de la fin du XII^{ème} siècle. Consacrée à Saint-Maurice, l'église est caractéristique de l'architecture rurale limousine. Une nef à trois travées débouche sur un chœur à chevet plat éclairé par un triplet. **L'enjeu de ce monument est jugé modéré.**

Des covisibilitées entre le secteur ouest de la ZIP et le portail couvert de l'église sont possibles depuis la place de la mairie. Le secteur est de la ZIP apparait dans l'axe de la D14 qui ouvre des perspectives vers le nord. Au pied du monument les visibilitées sont absentes principalement en raison des masques bâtis du bourg qui limitent les échappées visuelles. **La sensibilité est jugée faible. (voir photographie 70 du bourg de Saint-Maurice-la-Souterraine p77.)**

Église Saint-Martial à Arnac-la-Poste (MH n°78)

L'église d'Arnac-la-Poste est un édifice religieux fortifié datant du XII^{ème} siècle. Les créneaux munis de mâchicoulis, les contreforts surmontés d'échauguettes cylindriques témoignent du rôle défensif de cette architecture autrefois ceinturée par une muraille servant à se prémunir des assauts de la guerre de cent ans. **L'enjeu de l'église est modéré.**

Des visibilitées partielles en direction du secteur ouest de la ZIP sont possibles depuis le chevet de l'église. Une covisibilité partielle avec le clocher de l'église et la partie ouest de la ZIP a été identifiée en lisière de bourg depuis la D84. **La sensibilité est jugée faible.**

Le château de Saint-Germain-Beaupré (MH n°79)

Ce château a été édifié au XVI^{ème} siècle. Cet édifice entouré de douves présente des qualités architecturales certaines. Ce monument a subi plusieurs remaniements au cours de son histoire. **L'enjeu du monument est jugé modéré.**

L'implantation du château dans un vallon, les caractéristiques du relief ainsi que la présence d'arbres de haut-jet concourent à masquer les perspectives en direction de la ZIP. Cependant des perceptions sont possibles depuis l'enceinte ouest. **Sa sensibilité vis-à-vis d'un élément de grande hauteur dans la ZIP est jugée très faible.**

Église Saint-Germain (MH n°80)

Le monument date du XV^{ème} siècle. Le clocher de l'église est original et semble être inspiré des tours du château voisin. Une chapelle seigneuriale datant du début du XVI^{ème} siècle est recouverte par une voûte à liernes et tiercerons typique de l'architecture gothique. **L'enjeu de cet édifice est modéré.**

Aucune visibilité de la ZIP n'est identifiée depuis le bâtiment principalement en raison des masques bâtis du bourg. Une covisibilité entre le clocher du monument et la partie est de la ZIP est identifiée depuis la route départementale D15 située en lisière sud-est du bourg de Saint-Germain-Beaupré. **La sensibilité est jugée très faible.**

Manoir de Montlebeau (MH n°82)

Le plan du manoir de Montlebeau est celui d'un château marchois classique. Situé à 600 m à l'est du bourg de Vareilles, ce manoir fortifié construit entre la XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle est composé de deux tours d'angle et d'une tour d'escaliers. L'architecture en ruine a fait l'objet d'une restauration. **L'enjeu de ce monument est faible.**

La faible densité des filtres végétaux favorise les points de vue en direction de la ZIP. Les principales visibilitées sont identifiées depuis les versants du vallon où est implanté l'édifice. Des covisibilitées entre le manoir et les secteurs est et ouest de la ZIP ont également été identifiées. **La sensibilité du monument vis à vis d'un projet de grande hauteur dans le ZIP est jugée modérée.**

L'église Saint-Pardoux à Vareilles (MH n°83)

L'église de Vareilles a été construite sur une période allant du XII^{ème} siècle au XIV^{ème} siècle. L'édifice religieux se compose d'un clocher-porche couvert d'une coupole sur pendentifs. La nef est divisée en trois travées. Les vestiges d'une tourelle à encorbellement se confondent avec le contrefort médian du mur nord. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Des visibilitées, rendues partielles par les végétaux et les éléments bâtis du bourg, sont identifiées depuis le parvis de l'église. Plusieurs covisibilitées sont également identifiées au nord du bâtiment et depuis la départementale D1. **La sensibilité est jugée modérée.**



Photographie 84 : L'église Notre-Dame de la Souterraine.



Photographie 82 : Portail principal de l'église Notre-Dame de la Souterraine.



Photographie 83 : Détail des modillons du portail sud.



Photographie 87 : La tour du donjon des vestiges du château de Bridiers.



Photographie 85 : Le site de la Tour de Bridiers.



Photographie 86 : L'Église Saint-Pardoux et son calvaire à Vareilles.



Photographie 81 : L'Église Saint-Martial à Arnac-la-Poste.



Photographie 90 : Lanterne des morts à la Souterraine.



Photographie 91 : L'Église Saint-Germain à Saint-Germain-Beaupré.



Photographie 92 : Le logis de Montmagner.



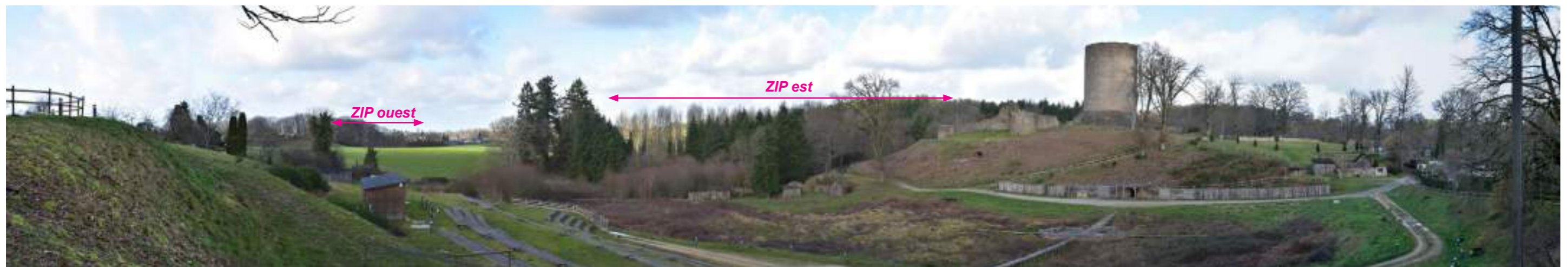
Photographie 88 : Le manoir de Montlebeau à Vareilles.



Photographie 89 : Le château de Saint-Germain-Beaupré.



Photographie 93 : Covisibilité entre les ZIP est et les monuments de la Souterraine (Porte Saint-Jean et église Notre-Dame) depuis le sommet de la tour de Bridiers.



Photographie 94 : Visibilité partielle de la ZIP depuis le site médiéval des vestiges du château de Bridiers.



Photographie 95 : Perception de la ZIP rendue partielle par la végétation du bourg depuis le chevet de l'église Saint-Martial à Arnac-la-Poste.



Photographie 96 : Perception très partielle de la ZIP depuis l'enceinte ouest du Château de Saint-Germain-Beaupré.



Photographie 97 : Covisibilité indirecte entre le clocher de l'église Saint-Germain et la ZIP perçue depuis la D15.



Photographie 98 : Covisibilité entre le secteur est de la ZIP et le clocher de l'église Saint-Pardoux à Vareilles.



Photographie 99 : Covisibilité entre le secteur est de la ZIP et le Manoir de Montlebeau à Vareilles.



Photographie 100 : Lanterne des morts dans le cimetière de la Souterraine.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée									
N°	Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km	
69	23	La Souterraine	Menhir dit de la Gérafie	Aucune covisibilité n'a été identifiée cependant des visibilités partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, sont possibles depuis le périmètre de protection du monument.	Classé MH	Très faible	Très faible	5,3	
70	23	St-Maurice-la-Souterraine	Église Saint-Maurice	Des visibilités de la partie ouest de la ZIP sont possibles depuis la rue principale de Saint-Maurice-la-Souterraine (D14). Une covisibilité partielle entre la ZIP et le monument est également identifiée au niveau du pavage qui relie l'édifice religieux à la mairie.	Inscrit MH	Modéré	Faible	4,9	
71	23	La Souterraine	Porte de ville dite Porte Saint-Jean	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis le monument car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toute échappée visuelle en direction de la ZIP. Une covisibilité avec le monument a été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Classé MH	Fort	Faible	4,5	
72	23	La Souterraine	Porte de Puy-Charraud et restes de remparts	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis le monument car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toute échappée visuelle en direction de la ZIP. Aucune covisibilité avec le monument, modeste par la taille, n'a été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Inscrit MH	Faible	Nulle	4,5	
73	23	La Souterraine	Église Notre-Dame	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis le monument car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toute échappée visuelle en direction de la ZIP. Une covisibilité avec le monument a été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Classé MH	Fort	Faible	4,5	
74	23	St-Maurice-la-Souterraine	Manoir de Lavaud	Des visibilités en direction de la ZIP sont possibles depuis le manoir. Des covisibilités partielles ont été répertoriées depuis la route qui longe l'édifice à l'est.	Inscrit MH	Très faible	Très faible	4,4	
75	23	La Souterraine	Manoir de Châteaurenaud	Le relief et la présence de boisements, le Bois de Margot et le Bois Chabris, au nord du périmètre de protection empêchent toute perception de la ZIP depuis le monument.	Inscrit MH	Faible	Nulle	4,3	
76	23	La Souterraine	Tour et vestiges de Bridiers	Le site de la tour de Bridiers offre un panorama dégagé en direction de la ZIP. L'intégralité de la ZIP est perceptible depuis le haut de l'édifice. Des covisibilités sont également identifiées depuis la départementale D912A1 qui longe le site au sud. Un boisement, au nord, limite cependant les visibilités de la partie est de la ZIP.	Classé MH	Fort	Modérée	4,3	
77	23	La Souterraine	Lanterne des Morts	L'implantation du cimetière de la Souterraine sur un petit relief favorise les perceptions lointaines en direction de la partie est de la ZIP. Des visibilités partielles depuis la lanterne ont été identifiées.	Inscrit MH	Faible	Faible	3,6	
78	87	Arnac-la-Poste	Église Saint-Martial	Des visibilités partielles en direction de la ZIP sont possibles depuis le chevet de l'église. Une covisibilité partielle avec le clocher de l'église et la partie ouest de la ZIP a été identifiée en lisière de bourg depuis la D84.	Inscrit MH	Modéré	Faible	3,3	
79	23	Saint-Germain-Beaupré	Château	L'implantation du château dans un vallon, les caractéristiques du relief ainsi que la présence d'arbres de haut-jet et de haies dans la périphérie immédiate du château concourent à masquer les perspectives en direction de la ZIP. Cependant des perceptions sont possibles depuis l'enceinte ouest.	Classé MH	Modéré	Très faible	3,3	
80	23	Saint-Germain-Beaupré	Église Saint-Germain	Aucune perception de la ZIP n'est possible depuis le monument religieux car les éléments bâtis du bourg empêchent toutes échappées visuelles en direction de la ZIP. Néanmoins une covisibilité très partielle a été identifiée entre la ZIP et le clocher de l'église depuis la D15 au sud est du bourg.	Inscrit MH	Modéré	Très faible	3	
81	87	Arnac-la-Poste	La tourelle d'escalier du logis de Montmagner	Malgré le paysage bocager qui caractérise les abords immédiats du monument, des visibilités sont possibles au nord-est de l'édifice. Des covisibilités entre le logis et la partie ouest de la ZIP sont également identifiées depuis la route D220.	Inscrit MH	Très faible	Très faible	2,9	
82	23	Vareilles	Manoir de Montlebeau	Une covisibilité entre les ruines du manoir et la partie est de la ZIP a été identifiée depuis la route communale qui relie le hameau le Purfier avec le bourg de Vareilles. Des visibilités sont également possibles depuis l'édifice.	Classé MH	Faible	Modérée	2,3	
83	23	Vareilles	Église Saint-Pardoux	Des covisibilités entre la partie est de la ZIP et le clocher de l'église sont identifiées depuis la D1 et la terrasse de la mairie. Des visibilités, partiellement masquées par les bâtiments du bourg, sont également possibles depuis l'édifice.	Inscrit MH	Modéré	Modérée	2	

Tableau 15 : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites UNESCO

Aucun site protégé et aucun site patrimonial remarquable a été recensé dans l'AER. Seule une petite zone du site inscrit des Combes de la Cazine se trouve dans l'AER, pour rappel l'enjeu de ce site est faible et sa sensibilité a été jugée nulle (cf : tableau 3.2.2.3).

3.3.3.3 Les sites emblématiques et me patrimoine inventorié

Cinq sites emblématiques ont été recensés dans l'AER. Ils sont localisés sur la carte ci-contre. Le site emblématique de la vallée de la Sédelle, de Bousseresse au moulin de Chansaud, présentant une sensibilité modérée dans l'aire d'étude rapprochée, est également décrit dans l'analyse de l'aire d'étude immédiate.

Château de la Fôt, étang de la Grande Cazine

Ce site emblématique offre un ensemble architectural et paysager d'intérêt. Le château datant du XIX^{ème} siècle est aujourd'hui un hôtel de luxe bordé par un arboretum. A l'est, l'étang de la Grande Cazine est quant à lui un espace aménagé pour l'activité de pêche.

Aucune visibilité depuis le château du Fôt, ni aucune covisibilité avec un élément de grande hauteur dans la ZIP n'ont été identifiées en raison du relief et de l'important boisement qui borde le domaine au nord et à l'ouest. Quelques rares visibilités partielles et limitées à la partie haute de la ZIP ont été répertoriées depuis la D74, à la sortie du bourg de Noth et à proximité du hameau de Beaulieu, qui surplombe l'étang à la limite sud du site emblématique.

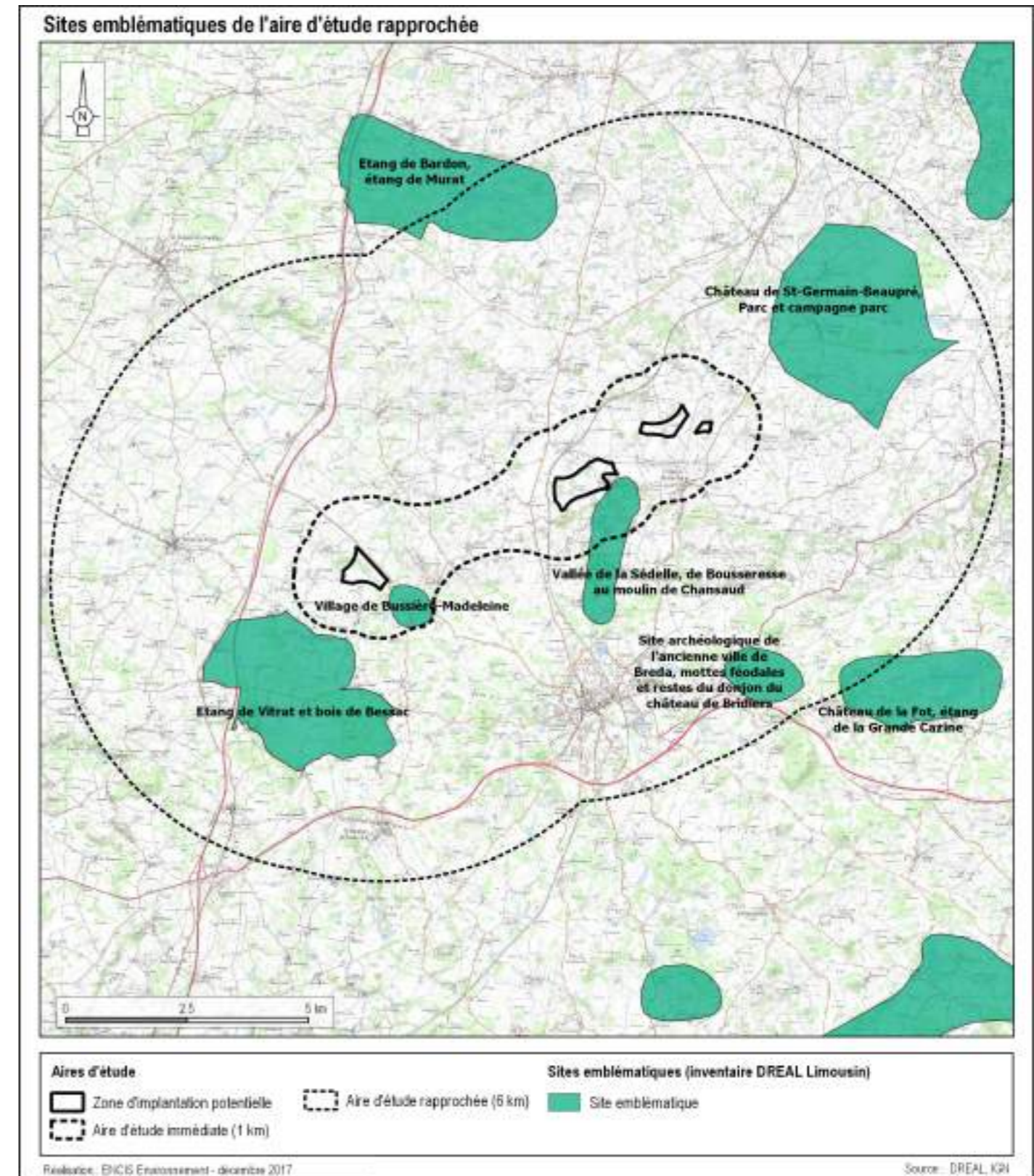
L'enjeu est modéré et la sensibilité est très faible.

Site archéologique de l'ancienne ville de Breda, mottes féodales et restes de donjon du château de Bridiers

Classé au titre des monuments historiques, l'ancien château de Bridiers est un édifice fortifié implanté sur une butte aux pentes escarpées. Le donjon actuel fut construit au court du XIII^{ème} siècle. Du haut de ses 25 m, la tour circulaire offre un panorama à 360° sur les paysages de la Basse-Marche et la ville de la Souterraine. Le site est très fréquenté l'été lors de grands spectacles historiques qui peuvent rassembler jusqu'à 600 bénévoles et 10 000 spectateurs. Le site archéologique est aménagé pour accueillir les visiteurs.

Des covisibilités entre le donjon et le secteur est de la ZIP ont été identifiées depuis la D912 A1. L'intégralité des ZIP est visible depuis le sommet de la tour. Au pied de l'édifice des visibilités partielles du secteur ouest de la ZIP ont été identifiées. (voir photographie 94 MH tour de Bridiers p 87.)

Au regard de la fréquentation du site L'enjeu est fort et la sensibilité est jugée modérée.



Carte 21 : Sites emblématiques de l'AER.

Château de St-Germain-Beaupré, Parc et campagne parc

Le château de Beaupré est un ancien château féodal du XII^{ème} siècle remanié au court du XVI^{ème}. Cet édifice entouré de douves est une propriété privée. L'implantation du château dans un fond de vallon empêche toutes échappées visuelles en direction de la ZIP. Le périmètre du site comprend également un chapelet d'étangs (étang de Champville, étang Carré...) dans un cadre paysager caractéristique de la campagne-parc limousine.

De rares visibilité de la ZIP ont été recensées en lisière sud-est du bourg de Saint-Germain-Beaupré également compris dans le périmètre du site emblématique. Les visibilités sont limitées au secteur est de la ZIP. Aucune covisibilité entre le château et la ZIP n'a été identifiée. (Voir photographie 96 p 88.)

L'enjeu est modéré et la sensibilité est faible.

Étang de Vitrat et bois de Bessac

Ce site emblématique est situé au sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée, sur la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine. L'étang de Vitrat est un très vieil étang alimenté par la Brame et entouré de marais. La Bois de Bessac est une forêt de feuillus ancienne qui abrite une nécropole tumulaire composée de cinq monuments funéraires.

Aucune visibilité de la ZIP n'a été identifiée depuis l'étang de Vitrat principalement en raison du relief et des masques végétaux. Les principales visibilités de la ZIP ont été identifiées dans la moitié nord du site emblématique au-delà de la D73 qui marque la ligne de partage des eaux entre la vallée de la Brame et de la Benaize. Les perceptions de la ZIP deviennent alors plus fréquentes, notamment le long de la lisière nord du bois de Bessac. Le long de la route départementale D61, située à environ 1,2 km du secteur ouest de la ZIP, les visibilités deviennent prégnantes dans le paysage notamment au abords du village de Champlong.

L'enjeu est modéré et les éléments présentant un intérêt paysager (bois et étang) étant concentrés au sud du site la sensibilité est jugée faible.

La vallée de la Sédelle, de Bousseresse au moulin de Chansaud

La vallée de la Sédelle est un affluent de la Creuse qui entaille le plateau bocager de la Basse-Marche en suivant un axe nord-sud, de La Souterraine à Saint-Agant-de-Versillat. Dans l'aire d'étude rapprochée le site emblématique couvre un tronçon long d'environ 1,7 km pour une largeur moyenne de 700 m permettant d'intégrer les rebords de plateau au périmètre du site emblématique. Plusieurs moulins rythment le court d'eau de leurs biefs.

La proximité du secteur est de la ZIP favorise les visibilités (1 km au niveau de la limite avec l'AEI). Au abords du Moulin Porcher les visibilités de la ZIP sont considérablement amoindries par la densité du cordon boisé et le maillage resserré des haies qui peuplent les versants de la vallée. Mais 1 km plus au nord la ZIP devient prégnante dans le paysage depuis les versants et le fond de vallée dégagé du Moulin neuf. Ce site emblématique et ses sensibilités seront également abordés dans l'analyse de l'AEI.

L'enjeu est modéré et la sensibilité est modérée.



Photographie 101 : L'Étang de la Grande Cazine vue depuis la chaussée.



Photographie 102 : L'étang de Vitrat.



Photographie 103 : La vallée de la Sédelle à Moulin Neuf.



Photographie 104 : Point de vue en direction de la ZIP depuis les hauteurs de l'étang de la Grande Cazine en limite sud du périmètre du site emblématique au Villard.



Photographie 105 : Point de vue en direction de la ZIP depuis la route communale du Grand Bessac.

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
23	Noth	Château de la Fot, étang de la Grande Cazine	De rares visibilitées partielles et limitées à la partie haute de la ZIP ont été répertoriées depuis la D74 à la sortie du bourg de Noth à proximité du hameau de Beaulieu situé à la limite sud du site emblématique. Globalement les boisements et le relief empêchent toutes perspectives visuelles vers la ZIP.	-	Modéré	Très faible	5,8
87,23	Saint-Sulpice-Les-Feuilles, Azérables, Vareilles, Azérables, Vareilles	Étang de Bardon, étang de la Chaume	Le relief et le paysage bocager qui caractérisent les abords des deux étangs empêchent les échappées visuelles en direction de la ZIP. Aucune visibilité n'a été identifiée.	-	Modéré	Nulle	4,4
23	Noth, La Souterraine, Saint-Agnant-de-Versillat	Site archéologique de l'ancienne ville de Breda, mottes féodales et restes de donjon du château de Bridiers	Le site emblématique, situé à l'est du la tour de Bridiers offre plusieurs points de vue en direction de la ZIP. L'ensemble de la ZIP est clairement perceptible depuis le sommet de la tour. Des covisibilités ont également été identifiées.	-	Fort	Modérée	4,3
23	Saint-Germain-Beaupré, Saint-Agnant-de-Versillat	Château de St-Germain-Beaupré, Parcet campagne parc	Plusieurs visibilitées partielles ont été identifiées depuis la D15 et la D72 située dans la périmètre de protection. Le château de Saint-Germain étant situé dans une dépression du relief aucune visibilité n'est identifiée avec le monument historique.	-	Modéré	Faible	1,8
87, 23	Arnac-la-Poste, Saint-Maurice-la-Souterraine, La Souterraine	Étang de Vitrat et bois de Bessac	L'étang de Vitrat n'offre aucune visibilité en direction de la ZIP. Cependant quelques visibilitées partielles de la ZIP ont été identifiées depuis la D73 et la D73A. En limite nord du site, la D61 offre une proximité qui favorise une prégnance de la partie est de la ZIP dans le paysage.	-	Modéré	Faible	1,2
23	Saint-Agant-de-Versillat, La Souterraines	Vallée de la Sédelle, de Bousseresse au moulin de Chansaud	Le secteur sud du site emblématique, situé dans l'AER, offre des visibilitées sur le secteur est de la ZIP. La ZIP est prégnante dans le paysage notamment dans le secteur de Moulin Neuf depuis le fond de vallée et le rebord des versants.	-	Modéré	Modérée	1

Tableau 16 : Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

14 sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit pour une grande partie d'entre eux de monuments tels que des églises, châteaux et monuments mégalithiques (protégés ou non), et d'activités de plein air (base de loisir, étang de baignade, aire de repos).

Description des sites touristiques importants de l'AER

Les sites touristiques majeurs de cette aire d'étude sont **la tour de Bridier, la porte Saint-Jean et l'église Notre-Dame**, ils sont également protégés au titre des monuments historiques. Ces sites sont décrits et leurs sensibilités est étudiée au chapitre correspondant (3.3.3.1). Plus globalement la ville de la Souterraine, qui accueille ces monuments, est un site touristique en soit. Elle est décrite et ses sensibilités sont étudiées au chapitre 3.3.2.1. **Pour rappel, ces sites présentent tous des enjeux fort et leur sensibilité, pour la majorité, est faible mais modérée pour la tour de Bridier et la ville de la Souterraine.**

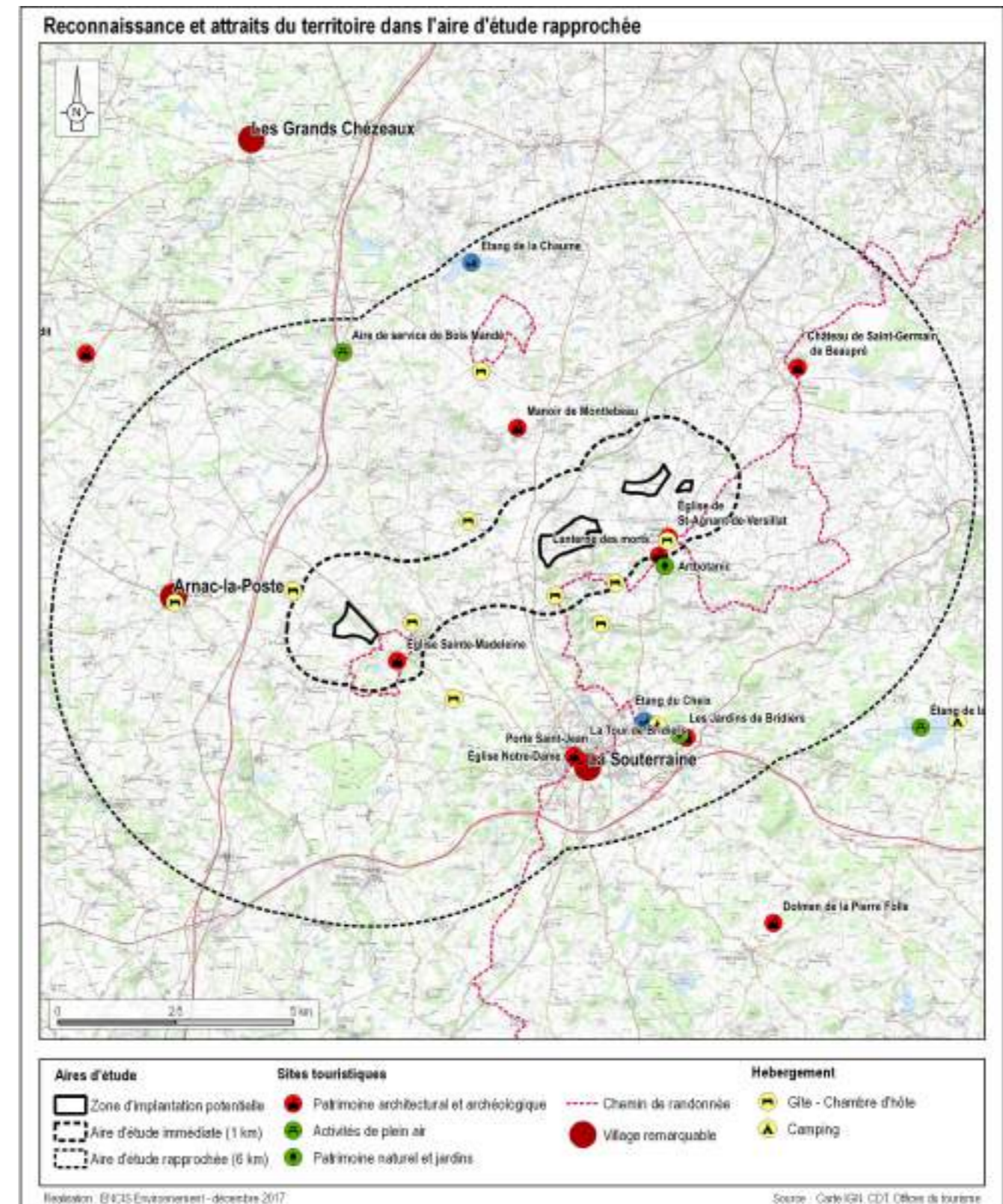
Les jardins de Bridiers

Aménagés au pied de la tour de Bridiers, les jardins sont inspirés de l'horticulture médiévale. Plusieurs espaces thématiques viennent structurer cet ensemble végétalisé. Le visiteur peut déambuler entre les plantes médicinales, les herbes aromatiques ou encore découvrir un potager de variétés anciennes. **Associés à un site très fréquenté l'enjeu des jardins est jugé modéré.**

Des visibilités en direction de la ZIP ont été identifiées depuis la route D912A1. Depuis les jardins il est possible d'entrapercevoir, entre les masques végétaux, le secteur ouest de la ZIP. L'important boisement qui recouvre un petit relief au nord du site ne permet pas d'offrir des perspectives en direction du secteur est de la ZIP. **La sensibilité est jugée faible.**



Photographie 106 : Les jardins de Bridiers



Carte 22 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.



Photographie 107 : Panorama en direction du secteur ouest de la ZIP depuis les jardins de Bridiers.

Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
23	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Aire de service de Bois Mandé	Des visibilitées très partielles en direction de la ZIP sont identifiées depuis le parking de l'aire de repos. Les perspectives en direction de la ZIP ouest sont limitées par le rideau d'arbres du vallon de la Garde, seule la partie haute de la ZIP est perceptible.	-	Faible	Très faible	5,2
23	La Souterraine	La Souterraine	Quelques points de vue en direction de la ZIP ont été identifiés depuis le centre ancien de La Souterraine dans des fenêtres visuelles cadrées par les éléments bâtis. Ces visibilitées restent rares partielles et ponctuelles.	-	Fort	Faible	4,5
23	La Souterraine	Église Notre-Dame	Aucune visibilité n'a été identifiée depuis les monuments car les éléments bâtis du centre-ville de La Souterraine empêchent toutes échappées visuelles en direction de la ZIP. Une covisibilité avec les monuments a également été identifiée depuis la tour de Bridiers.	Classé MH	Fort	Faible	4,5
23	La Souterraine	Porte Saint-Jean		Classé MH	Fort	Faible	4,5
23	Azérables	Étang de la Chaume	Le relief et le paysage bocager qui caractérisent les abords des deux étangs empêchent les échappées visuelles en direction de la ZIP. Aucune visibilité n'a été identifiée.	-	Faible	Nulle	4,4
23	La Souterraine	La tour de Bridiers	Le site de la tour de Bridiers offre un panorama dégagé en direction de la ZIP. L'intégralité de la ZIP est perceptible depuis le haut de l'édifice. Des covisibilitées sont également identifiées depuis la départementale qui longe l'édifice.	Classé MH	Fort	Modérée	4,3
23	La Souterraine	Les jardins de Bridiers	Situés au pied de la tour de Bridiers les jardins offrent quelques vues partielles en partie limitées par les arbres de haut-jet et le boisement les Roudets présent au nord du site.	-	Modéré	Faible	4,3

23	La Souterraine	Étang du Cheix	Des visibilitées très partielles et limitées à la partie haute de la zone d'implantation potentielle sont possibles depuis la plage de l'étang.	-	Faible	Très faible	4
23	La Souterraine	Camping Suisse Océan	La parc arboré et les haies qui ceinturent le camping sont les principaux facteurs qui empêchent tout point de vue vers la ZIP.	-	Faible	Nulle	4
23	Vareilles	Randonnée : Vers le Bois cornu	Le paysage bocager traversé par la boucle de randonnée limite considérablement les échappées visuelles en direction de la ZIP. Les principales visibilitées, essentiellement partielles, sont recensées en bordure de la route départementale D71.	-	Faible	Très faible	3,8
23	Arnac-la-Poste	Arnac-la-Poste	Des visibilitées du secteur ouest de la ZIP ont été identifiées en lisière de bourg depuis la D84 et depuis la place de l'église. Le secteur ouest de la ZIP devient plus prégnant dans le paysage depuis la rue du 8 mai 1945 et la D61 à hauteur du cimetière situé en lisière est du bourg. Le secteur est de la ZIP n'est pas perceptible depuis le bourg.	-	Modéré	Faible	3,6
23	Saint-Germain-Beaupré	Château de Saint-Germain-Beaupré	L'implantation du château dans un vallon, les caractéristiques du relief ainsi que la présence d'arbres de haut-jet et de haies dans la périphérie immédiate du château concourent à masquer les perspectives en direction de la ZIP.	Classé MH	Modéré	Nulle	3,3
23	Vareilles	Manoir de Montlebeau	Une covisibilité entre les ruines du manoir et la partie est de la ZIP a été identifiée depuis la route communale qui relie le hameaux le Purfier avec le bourg de Vareilles. Des visibilitées sont également possibles depuis l'édifice.	Classé MH	Faible	Modérée	2,3
23	Saint-Agnant-de-Versillat	Artbotanic	L'implantation du jardin dans le vallon du ruisseau «le chaudron», ainsi que la végétalisation du site sont des facteurs qui limitent les perceptions de la ZIP située à seulement 1,5 km.	-	Faible	Faible	1,5

Tableau 17 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.4 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 1 km autour de la ZIP. Pour des raisons de commodités et pour faciliter la lecture des sensibilités la ZIP a été divisée en deux entités distinctes, le secteur ouest et le secteur est et chaque élément de la ZIP a été numéroté (ZIP 1, ZIP 2, ZIP 3 et ZIP 3bis).

3.4.1 La description des structures et motifs paysagers

Le relief

Le territoire de l'AEI est marqué par le tracé de la vallée de la Sédelle à l'est et de la Benaize à l'ouest. Ces deux cours d'eau drainent un réseau de ruisseaux qui sculptent le socle granitique et micachisteux du plateau en créant une multitude de vallons. Ces dépressions forment un modelé vallonné complexe. L'AEI est rythmée par une ondulation pouvant atteindre les 50 mètres de dénivelé et qui oscille en moyenne entre 350 m pour le plateau et 300 m d'altitude pour les fonds de vallon. Le point culminant de l'AEI est identifié autour de Beautribeau au Peu Ferrat à 387 m.

Les cultures

La majeure partie du territoire de l'AEI est occupée par des prairies, liées à des pratiques d'élevage ovin et bovin extensif. Ces prairies sont associées à des cultures annuelles, qui correspondent principalement à des cultures fourragères pour l'alimentation du bétail telle que la culture du maïs. Les pâtures et les prés de fauche occupent principalement les versants des vallées de la Benaize et de la Sédelle ainsi que les secteurs où le relief est plus accidenté, tandis que les cultures annuelles sont implantées sur les secteurs les plus plans, permettant de faciliter un travail mécanique des sols.

Les boisements

Les boisements sont principalement composés de feuillus, avec une dominante de chêne. Les bois sont de petite taille et morcelés sur l'ensemble de l'AEI. Ils s'imbriquent dans la trame bocagère qui tend à se densifier dans les fonds de vallées. Ces boisements, pour la plupart spontanés, résultent de l'abandon d'anciennes prairies de fauche ou de pâtures comme en témoignent les reliquats de haies qui les cernent. Seule exception au peuplement de feuillus, une importante plantation de conifères borde la route départementale

D14 au sud de la ZIP 2. Des dynamiques d'enfrichement sont actuellement à l'œuvre à Rebeyrolles sur le lobe d'un méandre de la Sédelle dans le prolongement d'un cordon boisé. La ligne ferroviaire du Paris/Toulouse est bordée par une fine bande boisée qui témoigne de l'enfrichement des talus.

Le bocage

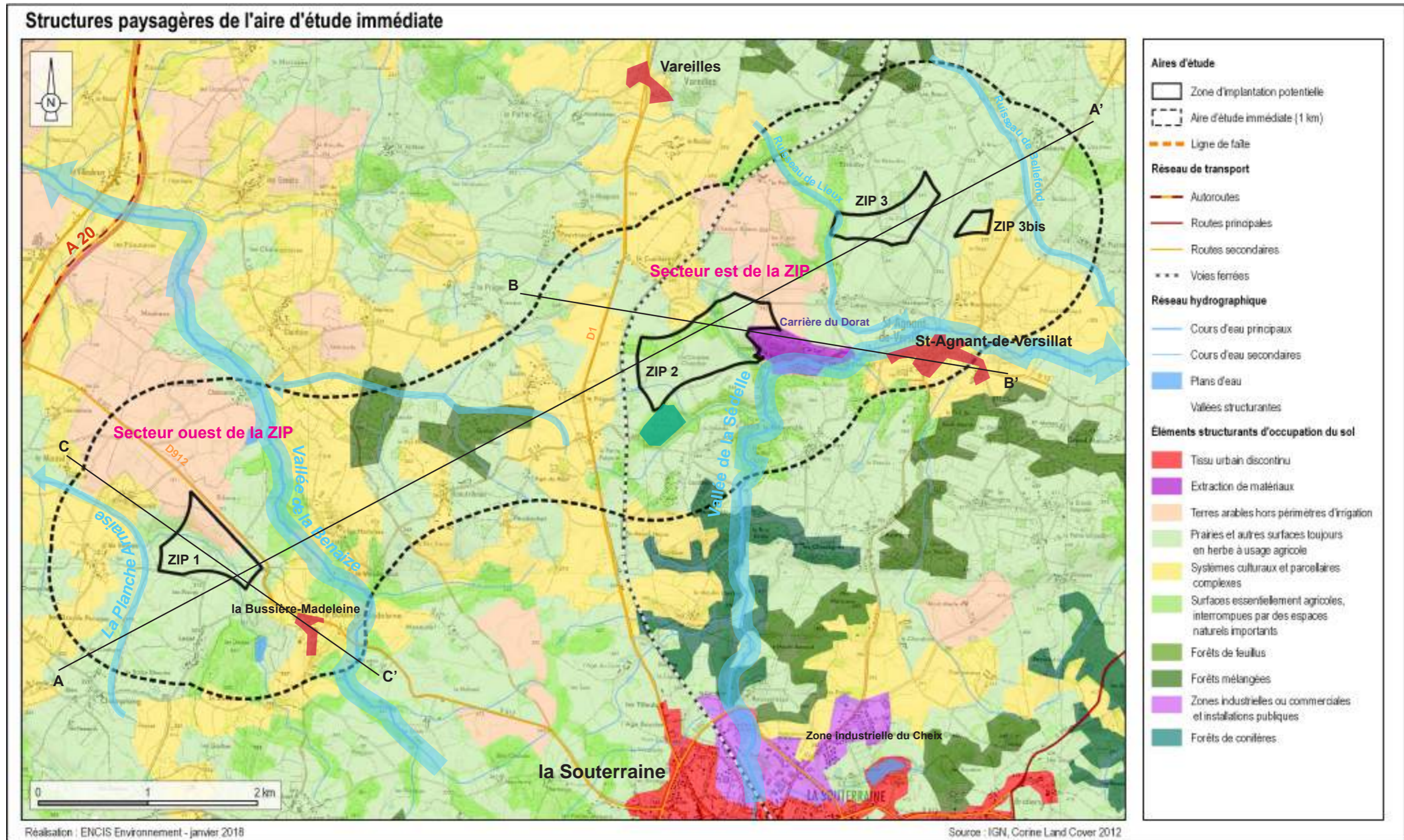
Les haies bocagères sont bien conservées dans la vallée de la Benaize et de la Sédelle ainsi que dans les fonds de vallons qui encadrent le hameau de Beautribeau. Elles accompagnent généralement les limites parcellaires. On les retrouve soit sous forme d'alignements de chênes de haut jet, assez disparates, soit sous forme de haies-basses d'où émergent des arbustes et des ronciers. Au nord-est de l'AEI les structures bocagères sont relativement dégradées voire inexistantes. Elles ont disparu au profit de l'agriculture extensive dégageant des perspectives sur le paysage environnant. Des haies très clairsemées et quelques arbres isolés jalonnent les bords de parcelles.

Les rivières

Les principaux cours d'eau dans l'AEI sont la Sédelle et la Benaize. La Benaize suit un axe sud-sud-est / nord-nord-ouest alors que la Sédelle forme une courbe partant du sud de l'AEI et qui entame un changement de direction à 90° vers l'est à hauteur de la carrière de Condat. Un important cortège de ruisseaux secondaires coule sur le plateau. Les plus importants sont le ruisseau de Lieux et de Bellefond à l'est, deux affluents de la Sédelle et le ruisseau de la Planche Arnaise, un affluent de la Benaize à l'ouest de l'AEI. Plusieurs étangs sont présents, aménagés pour la plupart dans la zone amont des ruisseaux secondaires.

Les routes et les chemins

Le principal axe de communication qui structure le paysage de l'AEI est la ligne ferroviaire du Paris-Toulouse. La voie ferrée longe la partie nord de l'AEI, frôle la ZIP 2 à moins de 150 m puis amorce une courbe en direction du sud. Bordée de talus arborés, la voie ferrée crée une rupture physique et visuelle entre les secteurs est et ouest. Plusieurs routes départementales maillent l'AEI du nord au sud, telles que la D912, la D10, la D1 et la D72 qui permettent de rejoindre La Souterraine. La D14, plus sinueuse, traverse l'AEI d'est en ouest. Un important réseau de routes communales et de chemins agricoles parcourt le territoire. Ces derniers sont larges et pour la plupart carrossables. Une partie de ces chemins est balisée : plusieurs circuits de randonnée parcourent l'aire d'étude dont la via Lémovicensis, un des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Carte 23 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'AEI.

L'habitat

Le bourg de Saint-Agnant-de-Versillat est implanté en rive sud de la Sédelle. Des quartiers récents s'étendent dans le fond de vallée vers l'est et vers l'ouest le long de la D14. Au sud, des bâtiments industriels volumineux se sont implantés entre le bourg et le cimetière. En dehors de cette ville, le village de la Bussière-Madeleine, situé sur la commune de la Souterraine, est le second lieu de concentration de l'habitat. Plus généralement l'habitat prend la forme de petits groupes de constructions regroupant en moyenne une dizaine d'habitations mêlant bâtis ancien, pavillons et bâtiments agricoles. Les extensions pavillonnaires linéaires et diffuses sont fréquentes et sont généralement implantées en lisière des villages et des hameaux. Ces formes urbaines témoignent du caractère résidentiel de l'aire d'étude immédiate et de l'influence de La Souterraine en tant que pôle d'attractivité.

Les motifs repères

Les arbres et les arbustes spontanés qui ont colonisé les talus de la ligne ferroviaire du Paris-Toulouse créent un cordon boisé reconnaissable qui scinde en deux l'AEI. Cette continuité arborée, rythmée par les supports de caténaires, marque une interface paysagère entre la vallée de la Sédelle et la vallée de la Benaize. Une ligne à haute tension traverse l'AEI à l'est entre la ZIP 3 et la ZIP 3bis. Les poteaux qui la soutiennent font partie des éléments paysagers les plus élevés de l'aire d'étude immédiate. Une seconde ligne longe la voie ferrée au sud pour prendre la direction du nord-est à hauteur du hameau de la Piègerie. Les clochers des églises Sainte-Madeleine et Saint-Agnan sont également des éléments repères qui marquent les silhouettes de bourgs de Saint-Agnant-de-Versillat et de la Bussière-Madeleine.

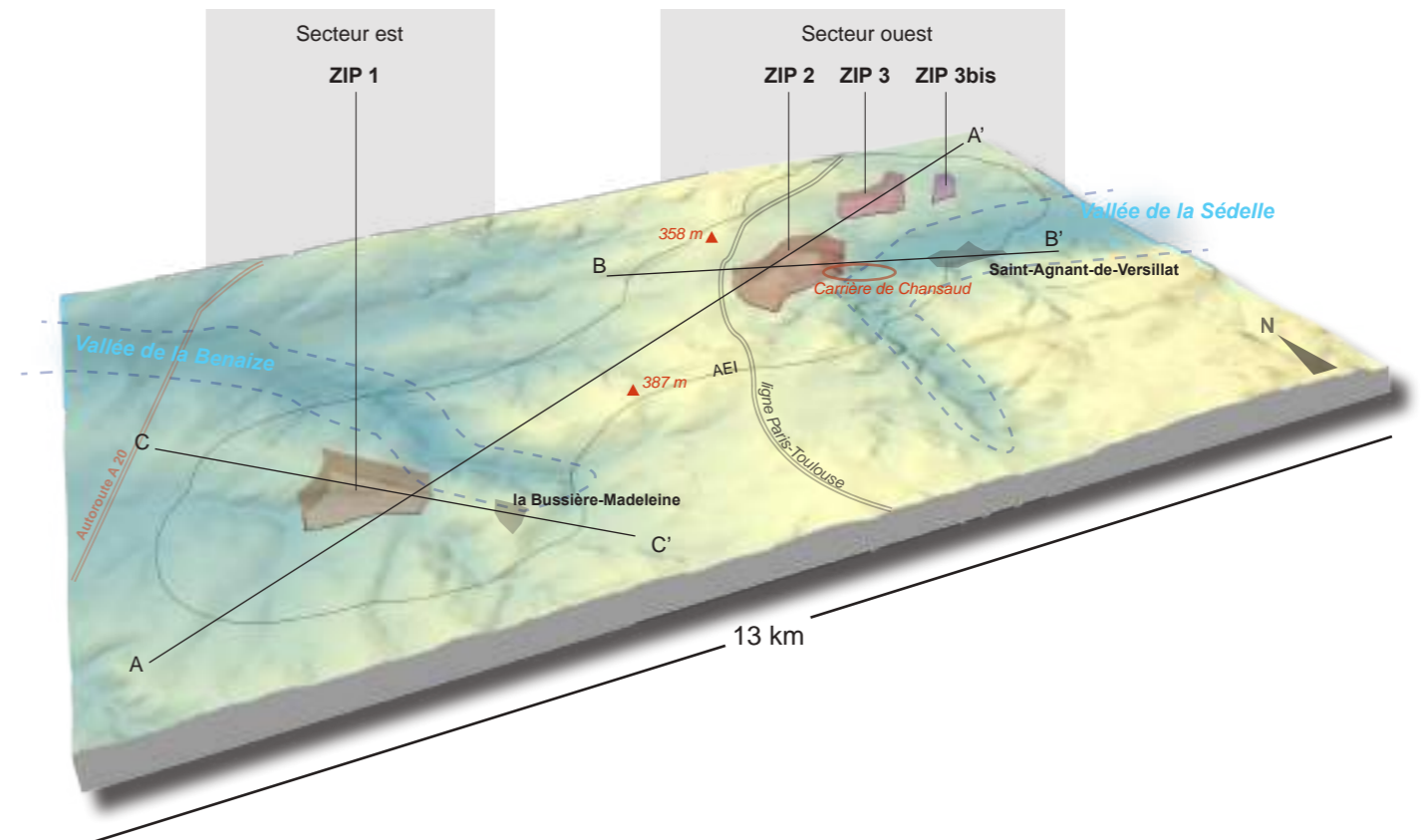


Figure 13 : Bloc diagramme illustrant le relief de l'AEI, les différents éléments de la ZIP et la localisation des coupes.

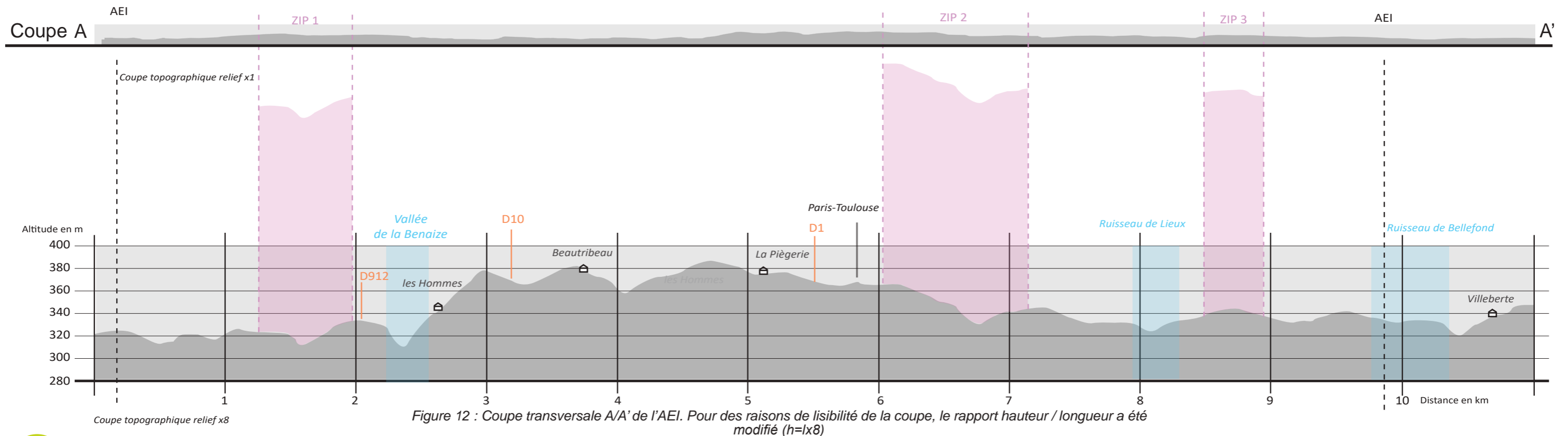


Figure 12 : Coupe transversale A/A' de l'AEI. Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport hauteur / longueur a été modifié (h=1x8)

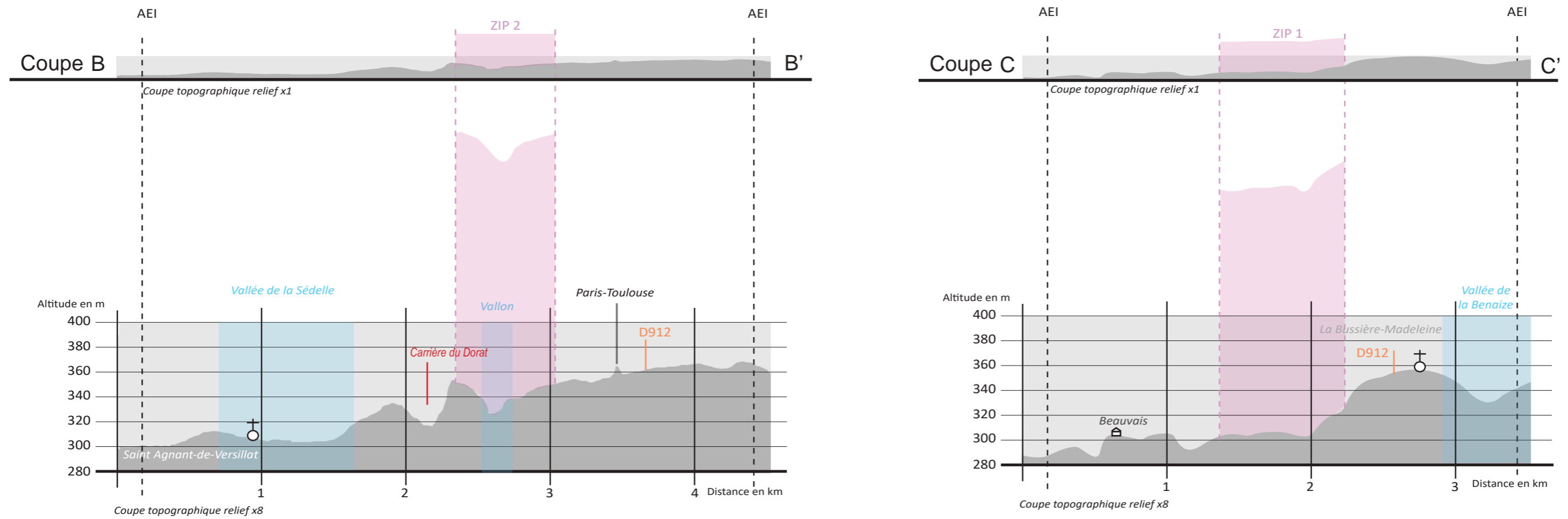


Figure 14 : Coupes B/B' et C/C' dans l'AEI. Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport hauteur / longueur a été modifié (h=1x8)



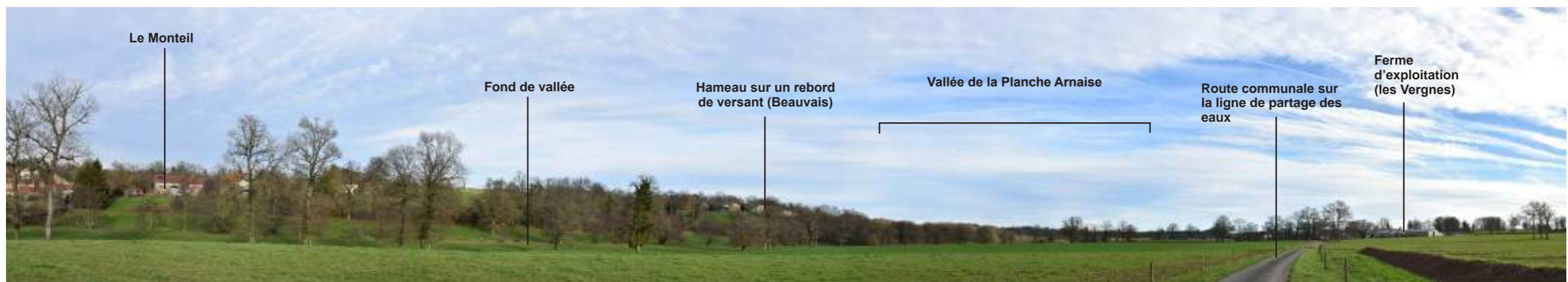
Photographie 108 : Paysage ouvert sur la vallée de la Benaize depuis l'accotement de la D912 à l'ouest de l'aire d'étude immédiate.



Photographie 109 : Panorama sur la vallée de Benaize depuis la D14 à proximité du hameau les Hommes à l'ouest de l'AEI.



Photographie 110 : Panorama sur la vallée de la Sédelle depuis le cimetière de Saint-Agnant-de-Versillat à l'est de l'AEI.



Photographie 111 : Paysage ouvert depuis le versant sud de la vallée de la Planche Arnaise à proximité de la ZIP 1.



Le parc éolien de la Souterraine vue depuis l'AEI à proximité du hameau de Beautribeau.



Haie basse d'aubépines et de noisetiers.



Arbre en port libre au milieu d'une parcelle cultivée.



Vallée de la Sédelle.



Pont ferroviaire de la ligne Paris-Toulouse.



Structuration du parcellaire par des haies basses et des arbres en port libre.



Élevage ovin dans le fond de vallée de la Benaize.



Habitat pavillonnaire.



Pilones de lignes à haute-tension dans l'AEI entre la ZIP 3 et 3 bis.



Plantation de résineux au lieu dit le Peu Margoux.



Élevage de limousines à proximité de Saint-Agnant-de-Versillat.



Les carrières de Condat.

Photographie 112 : Les motifs paysagers de l'AEI